

**UNIVERSITE D'ANVERS
INSTITUT DE POLITIQUE ET DE GESTION DU DEVELOPPEMENT
CENTRE D'ETUDE DE LA REGION
DES GRANDS LACS D'AFRIQUE CENTRALE**

**Villa C
Middelheimlaan 1
2020 Antwerpen**

**RWANDA.
LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME PAR LE FPR/APR**

Plaidoyer pour une enquête approfondie

par

**S. Desouter
F. Reyntjens**

**seconde partie
annexes documentaires**

**Working Paper
Anvers
juin 1995**

contenu

- 2 (Lettre à) "Imo. Sr. D. Butros Gali, Secretario General de la ONU". Madrid 30 de mayo de 1994. par Grupo "Solidaridad y Ayuda Humanitaria a Rwanda". Madrid.
- 4 Deux lettres concernant la mort de Bahigiki (manuscrites) d'un membre de sa famille à un ami. 31.10.1994 & 28.02.1995. (noms de l'auteur et destinaires sont connus). Kigali.
- 5 Lettre d'un expatrié européen à sa famille (manuscrit) 17.03.1993. (nom de l'auteur connu). Kigali.
- 7 "Massacres du FPR dans les communes de l'Est du pays". Un bourgmestre témoigne. sans date. (nom connu).
- 8 "Liste des personnes massacrées par le FPR dans la commune Giti, préfecture Byumba". (manuscrit) sans date & anonyme.
- 26 "Communiqué immédiat" 6 juin 1994. Human Rights Watch.
- 35 "Rwanda, reports of killings and abductions by the Rwandese Patriotic Army, April-August 1994". 20 october 1994. Amnesty International.
- 38 "Témoignages de réfugiés hutu arrivés à Cahi-Bukavu entre le 16 et le 20 octobre 1994". recueillis le 18.10.1994. par Soeur M.A. (nom connu). Bukavu.
- 61 "The Aftermath of Genocide in Rwanda". Human Rights Watch/Africa. september 1994.
- 62 "Rapport de visite des blessés par le FPR, hospitalisés à l'Hôpital Bugusa-Jomba et Rwanguba. Commission composée de Régine Van der Syp. NOVIB; Anselme Nzabonimpa, Collectif des ONG-Goma; Ferdinand Bangamwabo, SIDI; Tchungu Knyamba Jerry, ABIBA. 11 août 1994.
- 63 "Personnes et familles entières tuées par les Inkotanyi (FPR) les journées du 7,8,9 et 10 avril 1994". (manuscrit, sans date, anonyme).
- 64 "Témoignages des ressortissants de Byumba qui ont assisté aux tueries du Front Patriotique Rwandais dans la Préfecture de Byumba". (copie d'un document manuscrit, sans date, anonyme).
- 65 "Les massacres par le FPR (juin-juillet-août). Liste : Ruhumuliza Benjamin". sans date.
- 69 "Liste manuscrite de personnes assassinées par le FPR, principalement dans la Commune de Kigarama". Fait par plusieurs personnes à Benaco (Tanzania). Sans date.

- 72 "Les Rwandais continuent toujours à fuir les massacres". Uzziel Twagilimana. Collectif des ONG et Soeur Jacqueline Martin. 24.11.1994.
- 81 "Rwanda, a new catastrophe ?" Human Rights Watch/Africa. december 1994.
- 83 "Rapport sur les Droits de l'Homme au Rwanda. sept 1991 - sept 1992. La Tolérance". ADL. Décembre 1992. Kigali.
- 84 "Rapport de Visite", effectué au Rwanda du 1.9.1994 au 22.9.94 par Monique Mujawamariya.
- 85 "Le Rwanda ou l'Urgence politique". Rapport de Mission. François Nzabahimana. CRAD. 29 Août 1994.
- 88 "Dénonciation du Génocide perpétré par le FPR au Rwanda". Université nationale du Rwanda, Butare. 5 pages de signatures, noms et fonctions. 19 février 1993. Butare.
- 100 "Liste de ceux qui ont été massacrés par les Inkotanyi dans la commune de Mukingo (Ruhengeri)" manuscrit. Communiqué par APDA et des réfugiés au nord-Kivu (Kibumba).

**TESTIMONIO
FAX RECIBIDO DE RWANDA**

Siento decirles que las últimas noticias señalan el siguiente genocidio contra la población y que afecta particularmente a los intelectuales, a los comerciantes y a las familias de los militares.

2 2

Lista exhaustiva de personas masacradas por el F.P.R. desde que llegó a la ciudad de Byumba.

1. Ngunda Théogene : Directeur CERAI Kageyo.
2. Kagubare Canisius : Enseignant E.E.R. Byumba.
3. Nyezimana Isidore : Inspecteur de Secteur Kibali.
4. Ntiyamyra Charles : Agent Projet D.R.B.
5. Nkuzimana Bernard : Enseignant E.P.A. Byumba.
6. Uwimana Deo : Président Canton.
7. Mbanzarugamba : Cultivateur Buhambe
8. Byramahire Jean : Conseiller Buhambe.
9. Ndaberetse Lautent : Conseiller Byumba.
10. Mayira Ephrem : Conseiller Mukarange.
11. Muberuka Raphael : Conseiller Muhondo.
12. Mukarage Felicien : Directeur Scolaire Kibali.
13. Urayenezà Verena : Enseignante E.P.A. Byumba.

14. Rwanyagatare Etienne: Agente du Projet D..R.B. II.

15. Rwanyagatare Léonard : Juge de Canton Kibali.

16. Ndani Gabriel : Commerçant. Byumba.

17. Kabanda Cyprien : Enseignant Kageyo.

18. Nyilinkwaya Augustin : Enseignant Kageyo.

19. Nsanzinfura Gaspard : Greffier de 1° Instance.

20. Mugabuhamyé Epimaque : Fonctionnaire Assistant du Bourgomestre Kibali.

21. Nyangawindemera André : Responsable de Cellule Kihira.

22. Kanyarwanda Antoine : Responsable de Cellule Kihira.

23. Mujoyambere Felicien : Juge de Canton Kibali.

24. Mpungirehe Gabriel : Inspecteur adjoint arrondissement Byumba.

25. Gatanazi Antoine : Enseignant E.E.R. Byumba.

26. Kalibuhungu : Commerçant Rubyiniro.

27. Rugwabiza Daniel : Enseignant E.P.Kibali.

28. Ngiruwonsanga Boniface: Directeur de CERAI Byumba E.E.R.

29. Ukundankwaya Manasseo: Secrétaire Communale Kibali.

30. Muzungu Samson : Archidiacre E.E.R. Byumba.

(2)(4) (2)

**TESTIMONIO - DENUNCIA DE
MISIONERAS QUE HAN VIVIDO
EL EXODO CON EL PUEBLO.**

**Experiencia en Rwanda : 20
años**

Las regiones de Byumba y Ruhengeri situadas al norte de Ruanda, en la zona fronteriza con Uganda, han sido las más duramente golpeadas por la guerra, desde octubre de 1990 hasta hoy.

La población de la región de Byumba ha sido "condenada al exterminio" por las numerosas "muertes violentas" que ha padecido y, sobre todo, por la suerte de "agonía lenta" a la que ha sido sometida y que se ha llevado miles de muertes en estos tres años y medio.

CONDENAMOS AL F.PR. :

* Por todos los muertos, mutilados v heridos por la balas y las bombas en el curso de los numerosos ataques violentos, efectuados en la zona. Entre la población civil afectada se encuentran hombres, mujeres y niños sin distinción.

* Por los desaparecidos, , secuestros realizados tanto durante los ataques como en las treguas. Las incursiones en las casas eran realizadas frecuentemente por la noche, creando un clima de pánico y terror.

* Por las muertes v masacres de una parte de la población que se vio obligada a quedar en sus casas durante los ataques de febrero de 1993. Se encontraron cadáveres mutilados, semienterrados en los

estercoleros y en las inmediaciones de las casas. Estas víctimas fueron, en su mayoría, ancianos indefensos.

* Por el éxodo humillante al que han sometido al pueblo inocente y por las condiciones infrahumanas en las que les han obligado a vivir, que han *hecho que los campos de desplazados hayan sido, en algunos momentos, verdaderos "campos de muerte" donde* el hambre y las epidemias (malaria, disentería, meningitis, cólera, etc.), han provocado :

- la extinción de familias enteras,
- innumerables viudas y huérfanos,
- niños y jóvenes sin escuela ni futuro,
- ancianos abocados a la desesperación.

* Porque ha sumido al resto del pueblo ruandés, sobre todo, a aquel que ha acogido a los desplazados, en el hambre y la miseria.

Las mejores tierras del norte no han podido ser explotadas en estos años de guerra.

Miles de tierras y bosques han sido arrasados para sobrevivir.

* Por no haber respetado la zona desmilitarizada y haber sembrado el pánico entre la población con atentados y muertes nunca reconocidos.

* Por haber provocado la ausencia de autoridad en la zona, hundiendo al pueblo en un clima de inseguridad y desprotección totales.

Añadimos, además, que, a causa de los ataques, todos los servicios fueron asaltados v saqueados por elementos de las Fuerzas Armadas

2 4

SACERDOTES HUTUS
ASESINADOS EN BYUMBA
(Norte de Rwanda) POR EL FPR

Soldados del F.P.R. asesinaron en la provincia de Byumba a seis sacerdotes rwandeses de la etnia hutu. Estos militares que iban disfrazados de "Interahamwe" (milicias del MRND), fueron reconocidos como miembros del F.P.R. porque hablaban en swahili y en un deficiente kinyarwanda.

4

Estos sacerdotes son :

1. Athanase Nkundabanyanga : Encargado de la Administración de la Diócesis de Byumba.
2. Cristian Nkiliyehe : Rector del seminario Menor.
3. Joseph Hitimana : Representante legal de las Escuelas Católicas.
4. Fidel Mulinda.
5. Alexis Havugimana.
6. Gaspard Mudashimwa : Asesinado en Rwsero el 21 de Abril de 1994.

Anteriormente el F.P.R. había asesinado en la localidad de Nyinawimana (Byumba), a los sacerdotes :

1. Augustin Mashyendeli.
2. Célestin Muhayimana.

Las mismas fuentes confirman que el F.P.R. comete, a su vez, flagrantes violaciones de los Derechos Humanos.

2 6

MILES DE HUTUS ASESINADOS
EN NYABWISHONGWEZI.
(Byumba)

Entre el 9 y el 20 de Abril de 1994, el F.P.R. asesinó entre 12.000 y 30.000 habitantes hutus en la localidad de Nyabwishongwezi , provincia de Byumba.

6

Esta localidad esba compuesta de diez poblados, habitados por hutus de nacionalidad burundesa y por otros campesinos hutus originarios del norte de Rwanda en su mayoría.

Estos rwandeses habían vendido sus pequeños haberes para ir a Tanzania en busca de tierras para cultivar, pero fueron expulsados de Tanzania en 1991.

Como no pudieron volver a sus colinas de origen por falta de tierra, se instalaron en el noreste de Rwanda.

Esta información ha sido comunicada por un misionero y confirmada por varios testigos.

NAIROBI, le 31/10/1994 (4)

4

Deux lettres concernant la mort de Bahigiki (manuscrites) d'un membre de sa famille à un ami. 31.10.1994 & 28.02.1995. (noms de l'auteur et destinataires sont connus). Kigali.

C'est [redacted] qui m'a donné votre adresse lors de son séjour à NAIROBI. J'ai alors décidé de vous écrire cette lettre afin de vous décrire brièvement les moments difficiles que nous vivons présentement.

Je voudrais d'abord rappeler que je (5) suis [redacted] de Laurence UWAMUKIYA assassinée vers le 16 avril 1994 en même temps son mari Emmanuel BAHIGIKI et tous leurs trois enfants. Ils ont été massacrés à leur résidence de KICUKIRO. Ont été également tués le même jour et au même endroit : le petit frère d'Emmanuel KURUMBARÉ Léopold qui venait de terminer ses études en informatique en FRANCE, sa fiancée une simple enseignante à l'école primaire de NYAMUGALI, mon Oncle KAYITARE Joseph, Dr. Ingénieur Agronome qui travaillait à LISAK, son épouse AKAYEZU THERÈSE qui travaillait à KACYIRU (Village d'enfants S.O.S) et ses deux enfants ainsi que d'autres personnes (non encore identifiées) qui croyaient trouver refuge chez Emmanuel.

Le papa d'Emmanuel a été également assassiné chez lui à NYAMUGALI. Quant à sa maman ses autres frères et soeurs, je ne dispose pas encore des informations concernant leur sort.

Mes parents, frères et soeurs ont pu échapper à la mort, in extremis. Ils se trouvent actuellement à GOMA, où ils vivent dans des conditions misérables. Ils ont abandonné leurs biens à Kigali et ce qui leur

restait a été confisqué par vos zairais.

Si agissant de mes nouvelles, j'ai appris que dès le début des hostilités, j'ai quitté Kigali pour m'installer provisoirement à GITERAMA puis dans la ville de GISENYI. Après la prise de cette ville, un ami a bien accepté de payer les billets d'avion GOMA-NAIROBI en ma faveur, mon épouse [redacted] et notre fille [redacted] le 17 octobre 1993.

Pour le moment nous logeons chez un étudiant rwandais qui réside à NAIROBI et il nous est impossible de rentrer dans notre pays car nous squons la mort et l'instar de nos regrettes.

Voilà en bref la situation que nous traversons.

Vous remerciant de votre compréhension du drame rwandais en général et de votre situation en particulier je vous adresse ainsi qu'à toute votre famille mes vives salutations.

[redacted]
[redacted]
Ce 31/10/1994

NAIROBI, le 28/02/1995

(4)

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Je voudrais encore une fois vous adresser cette lettre pour vous demander de bien vouloir me communiquer la suite qui aurait été réservée aux deux lettres que je vous ai envoyées au cours de décembre 1994.

Il vous souviendra que ces lettres demandaient votre assistance afin d'améliorer ma situation qui reste toujours délicate.

J'ai déjà rencontré, ici à NAIROBI, Monsieur

[REDACTED] Il m'a transmis vos salutations. Je vous en remercie sincèrement.

Il m'a également demandé si j'avais d'autres renseignements concernant les circonstances (de la mort) de l'assassinat de la famille BAHIGIKI. En plus de ce que je vous ai écrit l'année dernière, il y a lieu d'ajouter ce qui suit :
" les éléments du F.P.R, à peu près une vingtaine, sont venus au domicile d'EMMANUEL en pénétrant par la clôture. Ils avaient une liste sur laquelle était inscrit le nom d'EMMANUEL. Ils ont demandé si c'était chez ce dernier. Le domestique a répondu oui. Ils ont ensuite demandé où était EMMANUEL. Il a répondu qu'il était au salon. Lorsque certains Inkotanyi (Rwanda) étaient entrés au salon pour chercher EMMANUEL, le domestique s'est enfui en sautant la clôture. Quelques minutes après, le domestique a entendu beaucoup de coup de feu. Ainsi, il a conclu, avec raison, que tous ceux qui étaient à l'intérieur de la maison, ont été tous tués. L'histoire s'est passée le 16 avril 1994 autour de 13h00!"

(5)

Tout cela m'a été raconté par le domestique, ~~qui servait la famille~~ qui servait la famille EMMANUEL BAHIGIKI.

Après tout ce qui s'est passé, j'ai essayé de savoir pourquoi la famille BAHIGIKI E. a été dérangée par le F.P.R. Voici les hypothèses qui me sont toujours à l'esprit.

• Dans le quartier de KICUKIRO KAMUKA, le F.P.R. a tué tous les ressortissants du Nord du Rwanda qu'il a trouvés sur place. EMMANUEL étant du Nord, il ne pouvait pas faire exception. (5)

• BAHIGIKI E. était membre du "FORUM PAIX ET DÉMOCRATIE" et ami de feu GATYISI EMMANUEL, assassiné par le F.P.R. également. Or le F.P.R. n'aime pas du tout les membres de ce Forum. Soutenez-vous de l'assassinat de GATYISI, de l'assassinat manqué du maître MBONAMPEKA Stanislas, etc.

• En plus de cela, BAHIGIKI E. avait écrit dans l'un des derniers numéros du journal "FORUM PAIX ET DÉMOCRATIE" un article qui portait sur les méthodes peu démocratiques et sanguinaires des responsables du F.P.R. Il citait notamment KAGAME, KANYARANGWE et LIZINDÉ, etc.

• Se pense finalement que tous ces éléments combinés ont été à l'origine de l'assassinat de la famille BAHIGIKI. Le fait même que son nom figurait sur la liste que portaient des éléments du F.P.R. montre à suffisance qu'il ne pouvait pas échapper à l'exécution prémeditée du F.P.R.

Tels sont les enseignements, qui sont à ma disposition, sur les circonstances de l'assassinat de la famille BAHIGIKI.

Si par hasard je trouve d'autres informations à ce sujet, je ne manquerais de vous les communiquer.

En espérant recevoir votre lettre un jour, je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

er met. Enfin dat kan veel wdenen hebben. Misschien duwen ze gewoon hun familie niet alleen later.

Een van de mensen die in de skin vest was van Yond Rutengeri. Na de eerste inval is hij zijn vrouw en kinderen gaan zoeken. Als hij bij een van zijn huizen was heeft hij 12 mensen zien afuaken. Hij is gaan lopen. Later tot zijn familie gevonden veilig en wel, de Ekeotanyi waren tot daar niet gekomen. Eepistken gaat bij en terug waartoe, wil je naar Kigali brengen omdat hij niet gerust meer in is, thuis geblunderd. Tot de gelyplaten op het dak meegenomen. Vrouw en kinderen weg. "Megeuonen waan Opanda". Heven ze nog!

Thaddée een van mijn schryfwaters van NYAMUGALL, was niet op tijd ingezwaakt. Heeft 2 man naast zich zijn afuaken en zich kunnen

verhopen met 50.000 FR die hij op de laatste bestelling verdiend had. Waarin hij: "Hou ved het leven van een van mijn mensen" goede titel voor in de gajet? Interview met woukel pater.

Emmanuel kent zelf minstens 100 mensen die verwoord zijn in 116) Nyamupali. Selektieve woorden Meusek van MRND en CDR (partij van de president en aanverwanten) maar ook gewoon familieleden van soldaten of gewoon familie van mensen die een huis of meer hoge post bekleeden in de administratie "ECRÈMER" but dat, op zijn Fransdoes.

Stuur kijkt de Internationale Commissie aan voorbij. Raar! En waarom raapt de Rwandese regering niet? Heel simpel. De president kan niet weten bij 5 zijn geloofwaardigheid kwijt. Als hij!

5

Lettre d'un ex-patrié européen à sa famille (manuscrit) 17.03.1993.
(nom de l'auteur connu). Kigali.

lad. Die verrijpen zich aan onschuld-
dige Tutsi, en plaats van, met hun
grote muil de woed op te brengen
om op het front te staan veelvuldig.

Het is een soort maatschappelijke
auto-dentueche: als je de vijand
niet aankunt richt je nu aporie
dan waar op uw eigen volk! Een
merkwaardig phenomenon. Voor
individueel heb ik dat verslijmsel
waar dat een geleke waatschappij
ook je kon regeren staat mij met
ontstellen. Het is een enkelig om
dien.

De President is er niet in geslaagd
zich daar buiten en boven te houden.
Volgens het rapport van de internationale
Commissie van de menschen rechten - die
wel een PRO-TUTSI is! - is hij er tot
over zijn oren dumen, bij en vooral
zijn onpeevig.

Het is onbegren een wonderlijk

Dat die commissie wel zeer hard is
voor "het regime" waarvan heel wat wind
de vertelden heeft over de misdaden
van de FAR. Het regime zou verantwoordelijk zijn voor 2.000 moorden,
politieke moorden en wilde slachtingen
van Tutsi zoals in de Doperera vorig jaar
en nu anders op de Bagogwe. In
het woord. FAR is verantwoordelijk
voor een miljoen slachtoffers. Ik
kanen weten, zoals bij voorbeeld in
Nyanyoya waar ik werk, om de 2 met
15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584

7. "Massacres du FPR dans les communes de l'Est du pays". Un bourgmestre témoigne. sans date. (nom connu). (7)

MASSACRES DU FPR DANS LES COMMUNES DE L'EST DU PAYS (7)

Un Bourgmestre témoigne;

Les rebelles du FPR ont fait irruption dans la Commune de MUHAZI le 12 Avril 1994. Ils ont commencé à tuer les gens dans le Secteur de KITAZIGURWA en commençant par le Président du Parti MRND dans ce secteur, Monsieur MUNYENGANGO François. Il fut conseiller du même secteur. Il a été assassiné avec presque tous les membres de près ou de loin de sa famille avec également beaucoup d'autres gens rassemblés autour de lui par les rebelles. La plupart d'entre eux ont été fusillés et d'autres tués à la hache. J'ai croisé les blessés rescapés en fuite à NSINDA (RUTONDE) et je les ai transportés à l'hôpital de RWAMAGANA le 17 Avril 1994. (201)

Depuis lors les tueries systématiques ont continué dans les secteurs de NYAGATOVU, MUKARANGE et MURAMBI en Commune de MUHAZI. Les premières cibles furent les Conseillers des Secteurs, les Enseignants et les autres personnes ayant une certaine formation intellectuelle. Sur la liste noire se trouvaient également les familles qui ont des enfants dans l'Armée Rwandaise. Les rebelles menaient des raids dans les différents secteurs en tuant tous sur leur chemin et en brûlant les maisons. Dans le Secteur de KABARE, les rebelles ont tué les gens à la hache ou au fusil après les avoir ligotés. Les cadavres ont été jetés dans le lac MUHAZI et mon beau père a subi le même sort. (202)

Dans le Secteur de GISHALI, les rebelles ayant pris au dépourvus HITIMANA Pierre, Conseiller Suppléant de ce secteur, l'ont obligé de rassembler la population pour un soi-disant Meeting de sensibilisation à MURUSISIRO, Quartier résidentiel des agents de SANATORIUM de GISHALI. Ils les ont massacrés à la fusillade automatique. Le Conseiller Suppléant y a succombé ainsi que SIMUGOMWA Paul, Agriculteur-éleveur modèle de la Commune. Les rescapés ont été décimés un à un à chaque fois que les rebelles venaient puiser de l'eau à l'Usine d'Épuration d'Eau de MUHAZI alimentant la Ville de RWAMAGANA. (203)

Dans le Secteur de RUHUNDA, le 25 Avril 1994, la première cible fut Azarias, le Menuisier moderne de RWAMAGANA, et tous les gens qu'ils ont rencontrés au Centre de RUHUNDA (à peu près une cinquantaine). C'était vers 16 heures. Je les ai vu ligotés, la tête fendue et la gorge coupée, entassés derrière la petite menuiserie de Azarias qu'il occupait avant de s'installer à RWAMAGANA. Ici, il faut noter la mort lente que Azarias a subie. Il a eu un coup de hache à la tête et le visage défiguré. Laissé ligoté et agonisant, ils viendront l'achever cinq jours après. (204)

Dans le Secteur de GATI, plus de 50 rebelles sont venus chez moi le 26 Avril 1994. Ils m'ont délogé et 6 d'entre eux m'ont encerclé et par miracle je suis parvenu à les dévier mais ils m'ont poursuivi sur un parcours de 4 Km et (205)

je leur échappé en traversant le lac MUHAZI à la nage sous des tirs nourris de ces rebelles endiablés. Ceux qui sont restés ont brûlé ma maison à l'aide de l'essence et volé ma moto. Ils ont également empoisonné mon stock de manioc en utilisant la Kléoline (produit contre les tiques) trouvée dans mon étable. Ils ont détruit ou brûlé les maisons de tous ceux avec qui nous avons une parenté et des amis de ma famille. Chez ma Grand-Mère, ils ont brûlées deux femmes qui venaient d'accoucher et qui tentaient de fuir les massacres du 25 Avril 1994 de RUHUNDA. Délogées, elles ont tenté de fuir mais SANS succès, attrapées, elles ont été brûlés vives avec leurs nouveaux-nés dans la maison de MUGENZI voisine de celle de ma Grand-Mère. En rentrant, les rebelles ont tué beaucoup de gens, plus de 100 personnes dont MUHIRE Gérard, ex-conseiller de ce secteur (GATI) ainsi que toute sa famille et Alexis MUREMANGINGO, le Cathéchiste.

206

Dans les secteurs NYARUGALI, MUNYIGINYA et NKOMANGWA ce fut le même carnage : tuer les gens innocents, brûler leurs maisons et manger leurs vaches. N'oublions PAS que les TUTSI étaient protégés et conduits à RWAMAGANA dans le quartier général des maquisards. Et ceux-ci ont aidé par après à dresser des listes d'autres victimes HUTU. Ici, il faudra noter la mort tragique du nommé BAHIGI, membre et animateur du Parti MRND dans secteur de NYARUGALI. Il a été tué et traîné dans la rue.

207

Dans les secteur NYARUBUYE, les tueries ont dépassé les limites. Le 28 Avril 1994 une centaine de rebelles armées d'armes individuelles et de deux Mortiers 60. ont attaqué la population HUTU de ce secteur ainsi que plus de 5.000 réfugiés venus des Communes voisines de GIKORO, BICUMBI (Préfecture KIGALI), et MURAMBI (Préfecture de BYUMBA). Le secteur a été pilonnée à la bombe toute la journée. Beaucoup de femmes ont été noyées dans le lac MUHAZI. Celles qui ont échappé à cette noyade forcée ont été fusillées ou tuées à coup de hache. Les rebelles assassinèrent NGOWITABE Uzziel, Commerçant accusé d'avoir un fils au sein des Forces Armées Rwandaises. Comme je m'étais moi-même réfugié dans ce secteur, je fus forcé à retraverser le lac MUHAZI, cette fois-ci en pirogue, pour me réfugier à NTETE (Commune MURAMBI-BYUMBA). De retour, le même soir et le jour suivant, nous dénombrâmes plus de 300 personnes tuées, 131 blessées dont le Conseiller du secteur et 50 disparus.

208

Depuis le 11 Mai 1994, j'ai entamé le voyage que j'appellerais "MON CALVAIRE DE VINGT SIX JOURS". Chemin faisant, dans la nuit du 11 au 12 Mai 1994, j'ai vu les rebelles massacraient les populations HUTU du secteur DUHA (GIKORO) et les rescapés m'ont rejoint à RUTOMA le jour suivant.

209

Le 17 Mai 1994, les rebelles ont attaqué la Commune GIKOMERO et ils y ont tué plus de 50 hommes. Le lendemain ils ont tué plus de 100 personnes à KIBARA (GIKOMERO) où nous avons passé la nuit ce qui nous a obligés de reculer et de nous replier sur FUMBWE où nous avons passé la nuit chez un certain KAMUHANDA.

Le 29 Mai 1994 nous avons été contraints de passer la journée (nous progressions seulement la nuit) à MUSAVE, colline sur laquelle les rebelles avaient une position mais qu'ils venaient d'évacuer pour s'approcher de la Ville de KIGALI. Nous y avons vécu l'horreur: toutes les maisons étaient pleines de cadavres en décomposition. Tout le village était en désolation. De près, on observe que tous ceux qui sont morts ont été ligotés d'abord et puis fusillés, égorgés, décapités, têtes broyées, ou éventrées pour les femmes et les filles. Aussi, on remarque que personne n'a échappé à ce supplice parce que le père, la mère et les enfants gisent dans l'enclos de chaque maison.

Ceci NE s'est PAS fait seulement dans les Communes rurales. Il suffit de mettre le pied au Centre de REMERA faubourg de la Préfecture de la Ville de KIGALI tout près du petit marché de REMERA II, là des cadavres frais gisent entassés derrière des maisons abandonnées. A 50 mètres de l'Hôtel AMAHORO où loge la Mission de l'ONU dite MINUAR, les cadavres sont innombrables.

Je viens de dresser le bilan macabre de quelques journées de tragédies. Il y a lieu d'imaginer ce qui se passe chaque jour depuis le 12 Avril 1994 jusqu'aujourd'hui si on sait que ceux qui sont restés sur des positions dans les Communes conquises N'ont QU'un seul devoir: tuer, détruire tout.

[REDACTED]

nom connu

8. "Liste des personnes massacrées par le FPR dans la commune Giti, préfecture Byumba". (manuscrit) sans date & anonyme.

Commune (5)
(210)

Pourtant cette commune était devenue célèbre par ailleurs par fait la chasse aux Tutsi. En effet, guère Tutsi n'a été tué dans cette commune, ceci a été confirmé même par le Général KAGAME. Pourtant des Tutsi ont été sauvagement massacrés. L'ex-Bourgmestre de cette commune Mounier, Edouard SEBUSUMBA vient récemment d'être tué à son tour, pourtant c'est lui-même qui se vifla la commune pour empêcher les gens de tuer. Il vient de payer pour ne pas avoir organisé la menace des Tutsi, c'est dingue!

Cette liste qui n'est pas exhaustive n'a été confirmée par quelqu'un de ma famille qui était réfugié à Goma dans le camp Tugunga. Il a pu être en catastrophe le village natal car il était sur la liste de ceux qui devaient disparaître. Il a quitté la commune Giti le 15/11/1994. Les tueries ont eu lieu avant cette date. Je connais tous ces pauvres innocents, certains ont été mes éducateurs, d'autres des amis très proches. Quatre cousins et un beau-frère figurent sur cette liste. La plupart ont été enterrés à Rurama, dans la cellule Ntaramba, secteur Nyanga, près de la propriété d'un Bourgmestre Tutsi appelé MUKEREZI Juvinal, alias de Gaulle qui a joué un rôle majeur dans l'exécution de ces innocents. C'est lui qui les livrait.

Ces tueries regrettables m'ont été également (310) avouées par un Tutsi que j'ai rencontré à Nairobi au Kenya au mois d'Octobre dernier et qui est très respecté dans cette commune. Il a joué un rôle positif en collaboration avec le Bourgmestre et orienté à être arienné - la communauté tutsi devrait enquêter sur ces disparitions. Les sources sont très bien connues.

A cette liste en annexe s'ajoutent des personnalités (8)
co-après avec qui nous avons des liens de parenté et qui
ont été tués dans divers coins du pays.

1- KATAMZI Antoine, un cousin tué dans le NUTARI à
début du mois de janvier 1994 (17) probablement.

2- MUZINDUTSI Germain, mon cousin et parrain,
tué également probablement en Ouganda. Il a été
enlevé et amené en Ouganda, depuis nous n'avons
aucune nouvelle de lui.

Le témoignage sur ces 2 disparitions m'a été confié
par ~~mon oncle~~ en juin 1992 par les fils de KATAMZI An
Ces 2 personnes sont des frères de mère et de même père.

3- Madame KATONDO Laurence, Assistante Sociale au
Ministère de la Santé et Curane de ma femme.
Elle a été tuée à Kopsali à Kayira avec son mari
Faustin et deux de ses enfants. Nous étions très
proches et nous écrivait souvent.

4- NURENBA a été brûlé vif avec ses enfants à
Byumba. Il est l'oncle maternel de ma femme
Ces 2 témoignages nous ont été confiés par mes beaux-parents réfugiés
à Kigali et en Tanzanie.

5- Monsieur RWABUDOGORI, Commerçant à Karumbi, dans
la commune RUKAZA, dans la préfecture de KIBUKE
a été tué au mois d'Avril 1994. Il était le beau-f.
de mon grand frère aîné dont je n'ai aucune nouvelle
jusqu'à maintenant. Ils habitaient la même localité
Ce témoignage m'a été confié par des habitants de cette

Commune, réfugiés à Genaco en Tanzanie.

6- M. HIRIRWA Mathias, Commerçant, ROCABU Boniface (TRHD) - ^{ils ven} ^{de} ^{la} ^{ville} ^{de} ^{Genaco}
La liste est bel et bien longue, et puis l'écroulement de
cette liste. Il y a longtemps que je suis en possession de ces
témoignages. Je n'ai pas de confirmation sur ce qui s'est
passé après Mai 1994. Tout ce que je sais c'est que la branche
a continué et même maintenant les cadavres jonchent
encore les rivières - J'ai rencontré un Confine Anglais qui
travaillait à l'hôpital de GATHINI et qui a fini avec la population
Il m'a confirmé cela.

Noms et Prénoms	Profession	Lieu de naissance	Progeniture
1. MUNYAKAZI Téléphore	Président du Tribunal de Canton de Rutara Ancien directeur de Section Secrétaire C.A.R. - Rutara	RWESERO-KIGABA	Coups de main
2. RWASUBUTARE	Enseignant	RWESERO	Famille
3. Sa femme EDISSA	Enseignante	"	Famille
3. SINDAMBIZWE	Enseignant	"	Famille
4. KALIMA Vincent de Paul	Percepteur communal	RWATIKO	Famille
5. SENGIBO Faustin	Policeur communal	Nyanza	"
6. Sa femme NYIRABAZERU	-	"	Eventés (elle était en...)
- Un de leurs enfants a été également tué.			
8. NYILINKWATYA Augustin	Assistant-Agronome	BYURABA	Famille
9. TWASIRAYEZU Emmanuel	Commerçant	RWESERO	Famille
10. RUGAMBABA fils de SEFARA	Commerçant	NYIRAZA	"
11. UBACIFORO fils de SENGIBO	Payan	"	"
12. BIZIMANA fils de URAYEMEZI	Payan	"	"
13. MUGABO Alfred	Commerçant	"	"
14. GASHAKAZI et son fils Charles	Payan	"	"
15. BURAMBABA	"	"	"
16. NGIRABAKUNZI fils de SENGIBO	"	SIFUNDE	"
17. SENKOKO Damien	"	NYIRAZA	"
18. MWUMVANEZA, petit fils de MUGABO	Indi	"	"
19. NYIRABUKARA, petite sœur de MUGABO	Indi membre du conseil de village	"	"
20. RUTAMU fils de ISIDORE SAMUKIRO	"	"	"
21. KABUGU fils de NDHYOBOTSE	"	"	Tués par famille
22. Un fils de Damien RENZATO	"	"	Famille
23. TURATSINZE et sa femme	"	RWENDO (commune de base)	"
24. MUTAZAZI fils de RUKUBI	Enseignant	RWESERO	"
25. MUKIRE	Payan	NYIRAZA	"
26. KIBERIT Boniface fils de RUTAMU	Travailleur sur part. Semenciers de RWESERO	RWESERO	"

Noms et prénoms	Profession	Lieu de naissance	Statut actuel
27 - Abbé CHRISTIAN + autres prêtres.	Prêtre, petit séminaire de RWESERO	RWESERO	Famille
28 - Pali et SIBOTANA, fils de RUDULI	Payans	BIJUNDE	"
29 - SINGIRANKABO	Prêtre Catechiste	BIJUNDE	Très pauvre, a été par bri par un soldat FPR du nom de NSINGA Jean de fils de NKAKA pauvre, mort en route. Famille
30 - KABERA	Fils de RENGEZEU Payan	NYANZA	Famille
31 - KACABO	Fils de KABERA Payan	"	A été enfermé dans sa maison avec d'autres gens et ont été brûlés
32 - LIBERT	Nichel Commerçant	NYANZA	Famille
33 - NTABANDE	Liédoma Etudiant	"	Famille (il était fils d'un de NTABANDE. longtemps attendu,
34 - NKUBITO	Jean Bosco Venant de terminer ses études secondaires à Fanyu et avait après les affaires de son frère ESTIENNE Célestin, alors Karoli RUMBE fut en prison 1992	RWESERO	Famille
35 - Madame CATABAZI	Commerçante	Commune GITI	Jeune et sans famille
36 - Tous les enfants de NAKUBA Anastase père de NYILINKWANA Augustin	ont été également massacrés (famille à NYANZA.		
37 - Un jeune homme fils de RUSANBANAWA habitant le secteur BIJUNDE et qui venait de terminer ses études de De Deane à Butare a été également tué.			

Human Rights Watch/AFRICA

Communiqué Immédiat
6 juin 1994

Pour de plus amples informations :

Dusan Osnos (212) 972-8400
Janet Fleischman (202) 371-6592
Allison Des Forges (716) 881-2758

L'organisation Human Rights Watch/Africa a exprimé aujourd'hui des inquiétudes sérieuses en raison des récits de violations des droits de l'homme perpétrées par le Front Patriotique du Rwanda.

Dans une lettre adressée au Général Paul Kagame, Human Rights Watch/Africa a attiré son attention sur un certain nombre de cas graves et réclamé un arrêt immédiat des abus. L'organisation de défense des droits de l'homme a également insisté pour que le FPR ouvre rapidement une enquête approfondie concernant ces événements et a exigé d'être informée de ses résultats, y compris des sanctions qui seront prises à l'encontre des personnes responsables.

Human Rights Watch/Africa a énuméré les cas suivants :

- La semaine dernière, un reportage de CNN montra des soldats de l'armée rwandaise blessés et gisant au sol. Selon le journaliste couvrant cet événement, ces soldats blessés ont été tués quelques minutes plus tard par un soldat du FPR. Ces tueries se sont produites à Nyanza ou dans les environs.
- Selon les dires des missionnaires de Our Lady of Africa (les Pères Blancs), un membre de leur congrégation, le Père Joachim Vallmajo, a été tué récemment à Byumba dans la zone FPR. D'autres sources de l'église catholique ont également fait état du meurtre de deux prêtres tués par le FPR à Nynawimana.
- Des journalistes rapportent que des soldats du FPR ont tué plusieurs adolescents dans un orphelinat près de Gako. Ces derniers avaient été accusés par la population d'avoir participé aux massacres d'Interahamwe.

- Une femme blessée, réfugiée dans un camp en Ouganda, a rapporté que les soldats du FPR l'ont battue sévèrement et ont tué sa fille de douze ans en la frappant avec la crosse de leurs fusils. Elle venait de Rwantanga, à sept kilomètres de la frontière ougandaise. Un autre témoin du même camp a relaté que des soldats du FPR avaient tué son épouse et ses enfants lors d'une attaque menée sur plusieurs personnes, tous des habitants de Nyabwshongezi, et après les avoir invités à une réunion de pacification. (13)
- Une histoire publiée dans un journal ougandais à la fin du mois d'avril a relaté que des soldats du FPR avaient ligoté un homme accusé d'être un dirigeant Interahamwe et l'avaient livré à la colère d'une populace qui l'a tué. Le nom de cet homme serait Kayiranga et l'incident se serait passé à Kibungo. (13)
- Un rapport émanant de l'organisation non-gouvernementale Refugees International souligne que les soldats du FPR ont tué des civils dans les secteurs de Kigarama, Nyamugari, Gisenyi, Nyarubuye, Rushunga et Muzaza, ainsi que tous les habitants de la commune de Rusumo. Le rapport ajoute que des soldats du FPR ont tiré sur des réfugiés tentant de franchir la frontière à Gichuma le 15 mai. Une vingtaine de personnes ont été tuées et un jeune garçon blessé et emmené à l'hôpital par le UNHCR.

Human Rights Watch/Africa entend suivre ces cas de très près et exiger que le FPR interdise à ses troupes de se livrer à des représailles sur des prisonniers civils ou militaires ruandais ou blessés.

Human Rights Watch est une organisation non-gouvernementale fondée en 1978 pour surveiller et promouvoir le respect de droits de l'homme reconnus internationalement en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, au Moyen-Orient et dans les pays signataires du traité de Helsinki. Kenneth Roth est directeur exécutif, Cynthia Brown directrice de programme, Holly J. Burkhalter directrice de promotion, Gara LaMarche est directrice associée, Juan E. Méndez est conseiller général et Susan Osnos directrice de communication. Robert L. Bernstein préside le comité exécutif dont Adrian W. DeWind est le vice-président. La division Afrique a été fondée en 1988 pour surveiller et promouvoir le respect des droits de l'homme internationalement reconnus en Afrique. Abdullahi An-Na'im est directeur et Janet Fleischman représentante à Washington; Karen Sorensen, Alex Vines et Berhane Woldegabriel sont associés de recherche; Kimberly Mazyck et Urmi Shah sont associés, Bronwen Manby est consultante. William Carmichael préside le comité consultatif dont Alice Brown est la vice-présidente.

RWANDA

Reports of killings and abductions by the Rwandese Patriotic Army, April - August 1994

1. Introduction

The Rwandese Patriotic Army (RPA)¹, Rwanda's new national army which until July 1994 was the armed wing of the Rwandese Patriotic Front (RPF), has the reputation of being much better organized and disciplined than the security forces of the former government² it overthrew in July 1994. Soldiers and militia of the former government are reported to have killed 500,000 or more members of the minority Tutsi ethnic group and its opponents from the majority Hutu ethnic group between April and July 1994. Given the horrendous scale of massacres committed by forces loyal to the former government, there could never be any comparison between those massacres and other human rights abuses committed by the RPA³. Nevertheless, this fact should not be allowed to prevent the truth about alleged RPA abuses from being uncovered and, where appropriate, action being immediately taken to bring those responsible to justice and to prevent such abuses from recurring. Although it is generally unclear whether human rights abuses by the RPA are ordered or condoned by top government and security officials, it is incumbent on them to take action to prevent the abuses and to ensure that those responsible are brought to justice.

Reports of abuses by the RPA have already been exploited as political propaganda by supporters of the former government. This report may also be exploited for partisan

-
- ¹ The RPF/RPA was formed and is dominated by exiled members of the minority Tutsi ethnic group. They and, or their parents fled to neighbouring countries such as Uganda in the wake of massacres of Tutsi by Hutu before and after independence in 1962.
 - ² The former government and its security forces were dominated by members of the majority Hutu ethnic group.
 - ³ Former government security forces and militia are believed to have carried out massacres of 500,000 or more members of the Tutsi ethnic group and members of the Hutu ethnic group opposed to the government and the killing of Tutsi since 6 April 1994 when the plane carrying Rwanda's President Juvénal Habyarimana and Burundi's President Cyprien Ntaryamira was shot down. Amnesty International has published numerous reports of the massacres and other human rights abuses which have occurred in Rwanda since the war in Rwanda began on 1 October 1990. More recently, on 23 May 1994, the organization published a report about the massacres which began on 6 April 1994 entitled, *Rwanda: Mass murder by government supporters and troops in April and May 1994*, AI Index: AFR 47/11/94.

propaganda by some of the very people who were responsible for genocide between April and July 1994. However, Amnesty International considers it unacceptable to allow killings and other human rights violations by the RPA to pass in silence with the risk that they could escalate and continue unchecked.

Amnesty International has known for several years that the RPF closely monitored and controlled movements of foreigners in areas under its control. Journalists and representatives of humanitarian organizations rarely talked to Rwandese citizens under RPF control without an RPF official being present. This ensured that before the new government came to power on 19 July 1994 very limited information about abuses by the RPA could be gathered or made public by independent observers. However, Amnesty International has received numerous reports of human rights abuses committed by the RPA since the war in Rwanda began in October 1990. These have included hundreds of deliberate and arbitrary killings⁴ or possible extrajudicial executions⁵, and "disappearances" of captured combatants and unarmed civilians suspected of supporting the former government. There have also been reports of civilian supporters of the RPF being allowed to kill opponents. In addition to these killings, many prisoners held by the RPA have been subjected to a particularly painful form of tying known in Uganda as *kandoya*⁶ or "three-piece-tying", with the victim's arms tied above the elbows behind the back. *Kandoya* sometimes results in permanent injury and constitutes a form of cruel, inhuman or degrading treatment, prohibited under the terms of international human rights agreements.

In August 1994, several weeks after the RPF and others proclaimed a new government, Amnesty International representatives visited Rwanda to hold talks with government and security officials, and to collect information about human rights abuses which have occurred before and after the new government came to power. President Pasteur Bizimungu and other government officials assured the organization's representatives that the government was determined to bring an end to impunity for

⁴ "Deliberate and arbitrary killings" are those committed by armed opposition groups in violation of the internationally recognized norms of humanitarian law, including executions and other killings of prisoners and non-combatants.

⁵ An extrajudicial execution is an unlawful and deliberate killing carried out by order of a government or with its acquiescence. In the case of Rwanda, killings by the RPA are considered as extrajudicial executions from the time RPF members became government officials on 19 July 1994.

⁶ This manner of tying can be used as a method of restraint, but also be used deliberately to inflict pain and coerce prisoners during interrogation. After protests against its use in Uganda in 1986, Uganda's President Yoweri Museveni banned the practice by Uganda's National Resistance Army (NRA) in 1987. Its use by NRA soldiers nevertheless continued to be reported subsequently.

human rights violators in Rwanda. During their visit, Amnesty International's representatives collected testimonies regarding allegations of serious human rights violations by the RPA, particularly those committed since April 1994. Amnesty International also interviewed Rwandese asylum-seekers in neighbouring countries and found substantial evidence of severe ill-treatment and attempted execution by the RPA, in addition to numerous testimonies about killings and other abuses which were so consistent in dates, places and names of victims as not to be dismissed as anti-RPA/RPF propaganda. Amnesty International is concerned that the authorities are not known to have conducted independent and impartial inquiries to establish the full truth about these allegations with a view to identifying those responsible and bringing them to justice.

Amnesty International is now making public some of the information it has collected in order to draw the attention of the Rwandese authorities and the international community to them. These allegations are very grave and require immediate action so as to ensure that members of the security forces and government supporters are not led to believe that they can continue to violate human rights with impunity. This will significantly contribute to ensuring that the cycle of violence and other human rights abuses is broken. Amnesty International is calling on the international community to assist the Rwandese authorities to accomplish this urgent task. Amnesty International is also urging the international community to deploy human rights monitors in Rwanda who could investigate any further reports of abuse over the coming months. Evidently it is also vital that objective information be available on the public record about the human rights situation in Rwanda so that refugees can make an assessment based on sound information of whether their safety will be guaranteed or not when they return home.

Amnesty International submitted the concerns contained in this report to the Rwandese authorities at the start of October 1994.

2. Deliberate and arbitrary killings by the RPA

Reports received from Rwandese eye-witnesses and others suggest that hundreds - possibly thousands - of unarmed civilians and captured armed opponents of the RPF have been summarily executed or otherwise deliberately and arbitrarily killed since countrywide massacres and other acts of violence flared up after the death of former President Juvénal Habyarimana on 6 April 1994. Many of the killings took place in a series of arbitrary reprisals mainly against groups of Hutu civilians, some of which occurred in some cases before 6 April, but mainly afterwards in the northeast. There were also sporadic deliberate and arbitrary killings as the RPA took control and, uncovering evidence of genocide, took indiscriminate revenge on unarmed Hutu civilians. There were also deliberate executions carried out in the course of "screening"

process⁷. There have also been reports of revenge killings by Tutsi supporters of the RPF.

Many of these killings by the RPA, which appear to have gone largely unreported, appear to have taken place in northeastern Rwanda in mid-April 1994. Others have occurred in southern and western Rwanda once the RPA took control of these areas in May and June 1994. There are also reports that the RPA, as well as RPF supporters, were responsible for numerous killings of unarmed civilians in August and September 1994 in southeastern Rwanda. Some corpses of the victims were reported to have been dumped in the Akagera river which flows along the border between Rwanda and Tanzania. The floating of corpses in the Akagera river is reminiscent of the hundreds or even thousands of bodies of people reportedly massacred by former government forces and militia in May and June 1994, which floated downstream to Lake Victoria.

77

In mid-September the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) said that it had received dozens of testimonies from refugees who had fled from the area, alleging that the RPA had carried out numerous killings, forcing many people who had returned to the area to flee. The UNHCR suspended repatriation of refugees from neighbouring countries. A controversy soon arose when some other UN agencies expressed or implied doubt over UNHCR findings. The United Nations Assistance Mission for Rwanda (UNAMIR) sent several dozen soldiers to monitor the situation. The Rwandese Government denied that its soldiers had been involved in any massacres and agreed to cooperate with a UN investigation team which was reported to have began its work in early October 1994.

2.1 Deliberate and arbitrary killings in northeastern Rwanda

Amnesty International representatives received numerous disturbing reports of deliberate and arbitrary killings in April and May 1994 of unarmed civilians by units of the RPA in northeastern Rwanda. Witnesses reported that such killings took place at Nyabwishongwezi and Kagitumba in Byumba prefecture's Ngarama district (*commune*). At both locations the killings reportedly took place at public meetings to which local people had been summoned by the RPA. RPA soldiers were reported by eye-witnesses to have used guns, grenades, bayonets and hoes to kill their unarmed victims. Accounts by the eye-witnesses portray a striking consistency of dates and places of the killings.

78

⁷ The RPA has been recording the identities and places of origin of people returning from places inside Rwanda or from neighbouring countries where they had fled as a result of the war. There have been reports that returnees suspected of involvement in the massacres of RPA supporters or sympathizers have been arrested or even killed during or after the screening process.

Several dozen witnesses reported that members of the RPA arrived in Kagitumba on 12 April 1994. At first the fighters were reportedly very friendly to the local population and promised that the RPA was determined to protect the local people who were then summoned to a public meeting at Gishara. On 13 April unarmed civilian men, women and children gathered at Gishara in Kagitumba. RPA officials reportedly began addressing the crowd and suddenly without provocation or warning they opened fire on the crowd and threw grenades at the crowd. It is unclear how many people were killed. However, from accounts of eye-witnesses, dozens are likely to have been killed in the incident.

79

One 36-year-old man present told Amnesty International representatives that RPA fighters seemed friendly at first, only to open fire on civilians without warning or provocation. He said most of the people in Nyabwishongwezi had only arrived there recently, having fled from other parts of Rwanda. Other inhabitants of Nyabwishongwezi were Rwandese nationals who had recently been expelled from Tanzania where they had been living for some years. Government soldiers had withdrawn from the area several weeks earlier. When RPA forces occupied the area in February 1994 the local population first fled but was convinced by the RPA to return. The witness explained that in March the RPA called the first public meetings during which RPF officials told people that they had nothing to fear. At one such meeting in April the RPA fired a rocket and threw grenades into the crowd. Others were shot and killed, while others sustained severe injuries. The RPF continued to deny that any killings had occurred in Kagitumba. But people did not believe them and continued to flee from Nyabwishongwezi. RPA fighters reportedly started a man-hunt for the Hutu, killing many using bayonets and guns. More extensive killings reportedly occurred on 15 April. The witness said he saw RPF soldiers hunting for civilians in the fields. He said that among those killed were his 30-year-old wife, Jovans Nakabonye, who was shot. The others, including his 12-year-old daughter, Felicita Busingye, were bayoneted to death. Those killed included a four-year-old child known as Yankunda.

80

One 56-year-old survivor of the killings at Gishara in Kagitumba and in Nyabwishongwezi narrated how his family and friends were slaughtered by the RPA. He said he and others were summoned to a public meeting on 13 April 1994 at Gishara. He said, "We had been told that men, women and children must attend. They said they would kill hippos for us and needed some representatives from among us to go hunting with the soldiers. Twelve of us were taken behind a house of "tailleur" (tailor) Muziga and they said they wanted to talk to us. They asked us to indicate who among us knew how to shoot or was a soldier. We said none of us knew how to shoot and that all soldiers had left. All of a sudden we heard a grenade explosion". He said many people were killed including his wife, Anastasia Mukamurigo, his 10-year-old son Nkwaya, and 20-year-old daughter Mukazaza. Others killed by the grenade and gunshots included

Azaria Ukuyemuye, a director of Nyabwishongwezi primary school, and his wife, Anne Maria, and a Roman Catholic nun known as Helène from Muyanza parish in Byumba.

The witness then fled from Kagitumba to Nyabwishongwezi. On 16 April 1994 RPA forces came to the area while he was at the home of Sinamenye, in Rwantanga village in Nyabwishongwezi. Sinamenye's house was surrounded by six RPA soldiers, two of whom entered the house asking for the home owner and identity papers. They confiscated the papers and told Sinamenye to go to a soldier at the entrance to collect valid papers. The soldier assaulted him with a bayonet and he fell. They then shot and killed him. The soldiers told Sinamenye's son, Bampora, to walk away and shot him in the back. The survivor said he was one of the few who managed to run away from the scene of these killings.

2.2 Deliberate and arbitrary killings in southern Rwanda

Amnesty International representatives who visited Burundi in July 1994 received reports of both deliberate executions and cases of cruel, inhuman or degrading treatment to which civilians from southern Rwanda said they had been subjected by RPA soldiers after they took control of Bugesera in southeastern Rwanda. The witnesses, some of whom had themselves narrowly survived execution and bore the marks of blows to their heads, had fled to northern Burundi from the area of Mututu in Butare prefecture's Muyira district and from parts of rural Kigali prefecture.

Towards the end of May 1994 RPA soldiers were reported to have carried out numerous arrests of Hutu who had returned to their homes in the Mututu area from Burundi. Virtually all those arrested were subjected to "three-piece-tying"⁸. In one incident a unit of about 10 soldiers and armed Tutsi civilians who had recently returned from exile are reported to have arrested and tied up all adult men and teenage boys in Mututu. They were first held in the compound of one Rutekeleza before being killed. Those executed included Leodomir Kazadi whose head was reportedly smashed with a blunt weapon, possibly a hoe. Other victims were reportedly killed in the same way. These and other killings caused many people in the area to flee to Burundi. There were claims that some of those who tried to escape were shot as they tried to cross River Akanyaru on the border with Burundi.

81

⁸ In August 1994 the Rwandese Vice-President and Minister of Defence, Major General Paul Kagame (a former senior officer of Uganda's NRA), told Amnesty International representatives that "three-piece-tying" had been abolished and those found responsible would be punished. However, this form of tying was reported to be still in evidence in August with detainees bearing wounds around the elbows caused by ropes or flex used.

Around early June 1994 about 100 men, women and children were reportedly arrested by the RPA in the same area and detained in a compound for about a day. They were then moved towards Muyira district when the eye-witness who spoke to Amnesty International representatives and at least six of his close relatives managed to escape. All bore scars caused by "three-piece-tying". The witness and others returned to the area after the RPA had left only to find that dozens of those who had remained in the custody of the RPA had been killed. Bodies were still tied and heaped in an open pit in the compound of one Gakwayiro, near the Mahwa river. All the victims, including the witness' neighbours, Senama and Kareje, were male adults and youths. (82)

A woman formerly resident in Burenge, in rural Kigali prefecture's Ngenda district, testified that she and many others had been hiding in sorghum fields after the RPA took control of the area, only returning home when they heard that the RPA had stopped killings. They handed themselves over to the RPA and were taken to a "screening" centre at Rutonde. On the second day young men were taken away and her husband was taken away on the third day. A man who had been taken away with her husband reportedly returned and reported that those taken away, including her husband, had been tied up, hit on the head and killed, and that their corpses were being thrown into the river. She alleged that some of the women detainees were taken away by RPA soldiers and raped: she thought they were killed afterwards. She tried to escape with her child strapped to her back but was subsequently recaptured with several other women escapees by RPA soldiers. The soldiers killed two other women with blows to the head and also killed her child. She was hit on the head with a nail-studded club but survived. The scars caused by blows, in particular by nails, were clearly visible. (83)

2.3 Deliberate and arbitrary killings in western Rwanda

Around 5 June 1994 four members of the RPA killed 13 Roman Catholic priests, including the Archbishop of Kigali, Vincent Nsengiyumva, and three other bishops, at Byimana, a few kilometres south of Kabgayi Roman Catholic church near Gitarama. The RPF subsequently declared that the combatants had been assigned to the bishops as their bodyguards. On 9 June RPF leaders announced that one of the killers had been shot dead by fellow soldiers as he fled and that the other three had escaped. RPF leaders explained that the combatants seemed to have carried out the killings because they suspected the priests of complicity in the killing of members of their families, including some of the Tutsi who had fled to Kabgayi. (84)

A priest who survived the killings gave a different version of the incident. He said that the RPF took control of Kabgayi on 2 June, arrested the priests and took them to a mission at Byimana. On 5 June some of the soldiers who had been guarding the priests entered the room where the priests were being held and opened fire. The surviving priest

escaped through a door at the end of the room. The next day he was found by RPA soldiers who told him that the killings had been an accident. The soldiers reportedly detained him, insisting that he accepted the soldiers' version of the killings. He was released when he said he would agree to the RPA's version and he escaped.

Members of the government told Amnesty International representatives in August that the three escapees had never been found. The RPF's explanation that its soldiers had killed the priests to avenge the killing of their relatives appeared to be guess-work rather than based on any statement made by any of those involved. It is not clear whether any formal investigation or judicial inquiry had been carried out: indeed, the priest's testimony above suggests that evidence was deliberately suppressed.

People suspected of killing RPF supporters appear to have been deliberately executed by the RPA. For example, a returning refugee was killed on 27 August 1994 at a checkpoint at the edge of the United Nations (UN) "safe zone" by RPA soldiers. The circumstances suggest that returning refugees may have been extrajudicially executed or that the soldiers may have used excessive lethal force in breach of international human rights standards. According to the report, the RPF soldiers stopped a convoy of five British army trucks carrying approximately 200 returning Hutu refugees at a checkpoint 40 kilometres east of the border town of Kibuye as they were crossing from the UN "safe zone" into territory controlled by the Government of Rwanda. One of the passengers fled and was reportedly pursued by approximately 15 RPA fighters. Witnesses heard five bursts of automatic gunfire and said that when the soldiers returned they said that they had killed the man who fled. Three other men in the convoy were detained.

85

Amnesty International subsequently wrote to the Rwandese authorities seeking clarification about the circumstances of this killing and the identities and whereabouts of those detained and called on the RPA to issue standing orders about the circumstances in which soldiers could use firearms, which would prevent such killings. Amnesty International also wrote to the United Nations seeking clarification about a statement reportedly made by the spokesman of the UNAMIR suggesting that RPA soldiers were justified to shoot the fleeing man. The organization expressed concern that if correctly reported, the spokesman's statement was inconsistent with the UN's own fundamental international standards on the intentional use of lethal force. The organization had not received a response from the Rwandese Government by the start of October 1994. A senior UN official replied in early September 1994, saying that the UNAMIR spokesman had been misquoted, and that his exact words were: "This man was fleeing and, in these situations, if one runs, he can expect that someone will shoot". However, the UN official did not explain whether UNAMIR had investigated the killing to determine whether the man had been extrajudicially executed or not. The official added that

UNAMIR had initiated an investigation concerning the other three persons arrested, but had not obtained any specific information about their whereabouts.

3. Abductions and "disappearances" by the RPA

There have been numerous reports of abductions and "disappearances" carried out by the RPF since April 1994. There are fears that those who were abducted or "disappeared" may have been killed and their bodies secretly disposed of.

Amnesty International has received reports that a medical doctor known as Dr Canisius, and former head of Byumba Hospital was abducted in May 1994 by the RPF. He was apparently accused of being a member of the *Interahamwe* (predominantly Hutu militia loyal to the former government) and had expressed his fear for his life to some of his friends prior to his abduction. He and his wife and children were allegedly taken away by the RPF and they were never seen again. There have been unconfirmed reports that Dr Canisius and his family were killed and buried in a mass grave in Byumba. Some of his colleagues have inquired about him from the RPF but the authorities have not revealed any information about the fate of the doctor and his family.

86

Amnesty International representatives visiting Rwanda in August 1994 were informed that several hundred soldiers who were left at a school complex known as *Groupe scolaire* in Butare "disappeared" soon after the town fell to the RPA at the start of July 1994. Part of the complex had been turned into a make-shift hospital by former government forces. The representatives learned that former government soldiers had been severely wounded or disabled in battle and were left behind by their retreating colleagues. Amnesty International found in the abandoned make-shift hospital one decomposed body of a soldier whose head had been smashed allegedly by RPA soldiers before death.

87

There were further reports of "disappearances" in July 1994 of about 600 people from a camp for the displaced at Rango, several kilometres south of Butare. Amnesty International representatives were told that the RPA was thought to have killed and buried those who had "disappeared" in mass graves in a valley next to the *Groupe scolaire* in Butare. However, Amnesty International's representatives were prevented from going to the valley by RPA soldiers manning a roadblock on the road leading to the valley on the grounds that it was a military security zone. As a result, neither the "disappearances" nor the mass graves could be confirmed by Amnesty International.

88

1. Commune Karengera (Ntendezi) Faits vus les 13-14-15/10/94
Les inkotanyi sont arrivés à Ntendezi dans les bâtiments du projet "Forêt Nyungwe Karengera" (leur dépôt d'armes). Ils passent toute la journée en reconnaissance des familles qui ont eu des enfants militaires de l'ancien régime ou celles qui ont des jeunes hutu. La nuit, ils passent de maison en maison et tuent tous les membres de la famille de ces militaires et tout homme ayant moins de 60 ans. Avant de les tuer, ils les obligent à creuser des trous à l'intérieur même de la maison et c'est là qu'on enterre tous les morts de la même famille. Des jeunes de moins de 35 ans sont enlevés ; on ne connaît pas leur destination. Quant aux diplômés, ils sont exécutés sur le champ et les jeunes femmes violées. Ils disent que les Tutsi sont un peuple élu et qu'ils ne doivent plus vivre dans leur Rwanda avec les hutus.

90

2. Commune Gisuma (entre le 13 et le 15/10/94) Préfecture Cyangugu
Même témoignage: ils ont un camp là dans la commune Gisuma. Pour tuer les gens, ils les coupent en morceaux, coupent les bras, ou les jambes, la tête ou autres parties du corps et laissent le cadavre là en plein air. Les gens sont victimes des accusations fausses des Tutsi qui se trouvaient à Nyarushishi; alors, tout homme valide hutu est tué.
N.B. Les gens qui fuient passent par le lac Kivu mais les inkotanyi les poursuivent; certains sont tués en chemin et jetés dans des trous qu'ils ont dû creuser eux-mêmes avant d'être tués.

91

3. D'un jeune qui vient de Kigali, quartier Kimicanga
Il a quitté Kigali le 27/9/94
A Kigali, on passe la journée normale, mais la nuit les militaires inkotanyi passent d'une maison à l'autre, font sortir surtout les hommes et les jeunes garçons pour une destination inconnue. Ceux qui ont la chance d'être emprisonnés, sont battus, ne reçoivent presque rien à manger et à boire; plusieurs meurent au bout de peu de jours.
Pour le cas du témoin: il vivait avec sa famille et des connaissances (3 hommes). Les inkotanyi sont arrivés chez lui, ont frappé à la porte. Comme c'était la nuit, il n'a pas voulu ouvrir; ils ont forcé la porte et ils ont pris deux jeunes qui vivaient avec lui, prétendant que les Autorités avaient besoin d'eux. On a attendu, ils ne sont pas revenus; on est allé voir s'ils se trouvaient dans des prisons ou des brigades, on ne les a pas vus.
Deux semaines après, le témoin a remarqué que même les voisins disparaissaient comme ça. Ils étaient 190 personnes dans ce quartier; alors voyant qu'une centaine avait disparu, il s'est décidé à fuir vers Cyangugu. Arrivé là, là aussi les inkotanyi font des choses incroyables: ils tuent, violent... C'est pourquoi, ils se sont enfui ici à Bukavu.

92

Cas de ceux qui retournent au Rwanda
Quand ils arrivent, ils sont bien gâtés; on les encadre, on essaie de faire tout ce qui est bien pour eux. Alors, ils appellent les connaissances pour rentrer. Mais cela ne dure que 2 ou 3 semaines; eux aussi disparaissent ou sont emprisonnés.

93

(38)

1. D'une jeune fille venant de Kibuye (Kivumu)

Les Inkotanyi arrivent en compagnie de Tutsi originaires de Kibuye. Ceux-ci accusent tout jeune hutu qu'ils rencontrent d'avoir assassiné les Tutsi de sa région; ces jeunes accusés sont vite exécutés ou ont les yeux crevés (au couteau).

A noter que la plupart des tueurs ont été les premiers à s'enfuir du Rwanda dès la mi-juillet. Ceux qui sont restés sont, en général, des gens qui n'ont pas participé aux massacres et ont même aidé des tutsi à se sauver.
2. D'une femme arrivée de Butare (Ntyazo).

Elle était dans la zone dite de sécurité à Gikongoro, avec sa famille. Les inkotanyi sont arrivés et ils ont tué d'abord les hommes, puis les jeunes garçons hutu; les femmes et les filles ont été violées
3. D'une femme qui vient de Cyangugu.

Elle venait de Nyanza. Les inkotanyi sont arrivés en groupe; ils passent toute la journée en reconnaissance des familles hutu. Les intellectuels sont tués sur le champ ou enlevés pour une destination inconnue. Pendant la nuit, ils passent d'une famille à l'autre et tuent tout garçon hutu qui s'y trouve; ils jettent les cadavres dans les WC; certains y sont jetés vivants.

Voyant que les familles de la colline voisine avaient toutes subi le même sort, elle a fui avec sa famille. Ils se déplaçaient pendant la nuit et la journée, ils se cachaient dans des forêts. A leur arrivée à Ruzizi, ils ont été arrêtés par les Inkotanyi qui ont laissé partir les autres mais ont pris son mari. Ils ont attendu deux jours, pour voir si le mari serait relâché, mais en vain. Elle ne sait pas s'il est mort ou emprisonné.

Ceux qui rentrent ne peuvent retourner dans leurs biens, car ils appartiennent aux autres qui les accusent d'assassins afin de pouvoir jouir aisément de ces biens. Alors, quand on est accusé, il n'y a pas d'enquête; on est immédiatement tué avec toute sa famille pour laisser l'occupant en paix.

(94)

(95)

(96)

Ces témoignages s'ajoutent à ceux de la feuille précédente. Tous se recoupent et signalent les mêmes "bavures". Sont-ce encore des "bavures" à ce point ? ou un génocide sélectif. Ce que l'on a osé dire pour le "preslar" génocide" aura-t-on le courage de le dire pour tout ce qui passe actuellement, avec l'accord tacite des grandes puissances ou, au moins leur silence?

~~Reçu par M. A. Soeur M.A. le 18.10.1994~~

~~Signature~~

~~Signature~~

N.B. Ces témoignages ont été communiqués à ~~la Commission de vérité et de réconciliation~~ à Bukavu

61

Struggles within and between various branches of the United Nations bureaucracy seem to be responsible for some of the delays that are hindering the investigation of the genocide.

Among signatories to the Convention for the Prevention and Suppression of Genocide, France is one of the few to have incorporated adequate provisions against genocide in its domestic penal code. Belgium has made provisions for charges of crimes against humanity in its laws. Despite having the legal authority to try those accused of these crimes regardless of where committed, neither France nor Belgium has moved to arrest persons who are presumably guilty and who are currently residing within their national boundaries.

KILLINGS, ARRESTS AND DISAPPEARANCES OF THE ACCUSED

In the absence of any effective movement toward orderly prosecutions by either national or international authorities, soldiers of the Rwandan Patriotic Front and victims of the genocide have been killing, arresting and causing to disappear persons who are accused, rightly or wrongly, of having participated in the massacres. In communities in the northwest, throughout the center and in the south and east of the country, Human Rights Watch collected testimony about these killings and disappearances. The earliest date from the first arrival of the RPF in the region and the most recent took place on September 2, the final day when information was gathered.

Among the more dramatic cases were the following:

- At Kivumu parish, north of Gitarama, the priests were evacuated when RPF soldiers arrived to make camp on the grounds. When the priests returned at the end of July, they found a considerable number of bodies. Apparently the victims, whose arms had been bound, had been assembled for interrogation by the soldiers and had then been beaten to death. The priests organized the burial of the bodies in three large mass graves which were located and photographed by Human Rights Watch/Africa.

146

- On July 13, in the southern town of Butare, RPF soldiers gathered several hundred displaced persons from Ntyazo, Ngenda, and Vumbi communes and told them they were going to be transported either to the stadium in Butare or back to their own homes. Instead they were confined at the Groupe Scolaire, a complex of buildings in the town. Women were separated from the men, who were interrogated. Some of the women were eventually released, but most or all of the men have not been heard from since. The men were detained in the veterinary school, which has since been guarded by soldiers. Journalists and the representative of the United Nations Special Rapporteur have sought to visit the site but have been refused. Witnesses related that for a period of two days there were sounds of people being killed in the woods next to the school.

147

- On July 22, hundreds of displaced persons at the parish of Save were

gathered for a final meeting before they were dispersed to their homes. The soldiers running the meeting asked families of those killed to point out the presumed killers. The two hundred or so persons indicated were taken away for interrogation. A dozen or so of these people were later released. Some who were freed, including one man named Mugiraneza, were taken away a few days later by soldiers.

61

148

The bourgomaster (local government official) of Shyanda commune, a man named Theophile, was taken away in early August, as were five people from the family of Pedro Niyitegeka.

149

- At the commune of Rango, south of Butare, RPF soldiers called a meeting on Friday, July 8 of several hundred people displaced from the communes of Gashore, Ngoma and Runyinya. People with certain given names, such as Emmanuel or Charles, were asked to step forward. They were taken and locked up that night in the Rango health center and have not been seen since. When one family member inquired of soldiers about where her relative might be, she was told that he had been taken for interrogation and that she did not need to provide food for him. In the past, families ordinarily provided food for relatives who were detained at local jails.

150

At a subsequent meeting at Rango on July 11, survivors of the massacres were asked by soldiers to identify presumed killers. Those who were pointed out were taken away in vehicles and have not been seen since.

151

In the same region, eight persons were taken away by soldiers on August 24. They were men named Habiyakare; Noheli Nduwayezu; Venuste Ntakirutimana; Anniyasi; Cyriaque; Martin Rwandegye; Lambert and Pascal.

- In late July or early August, in the commune of Kayenzi, sector Cubi, cell Ntwale, widows of Tutsi men killed during the genocide asked RPF soldiers to arrest four men who they said were guilty of the killings. In the arrest attempt the soldiers killed one man, named Hitimana, who was trying to get away. Another, Azarias Mukekeyimana, subsequently escaped, but the other two, Vedaste Munyakinami and Ntahonderera, have not been seen since. The RPF returned two days later and severely beat the elderly father of Mukekeyimana and Munyakinami while questioning him about the whereabouts of one of his sons.

152

At about the same date, another man named Ruhitamu was also taken from Ntwale, commune Kayenzi. On August 16, Didaca, a hospital worker at Kigali and the son of Atanasi Ugirawabo, was arrested at the barrier near the Kayenzi military camp and has not been heard from since.

153

- An estimated 20 persons have disappeared from Munyuzwe parish in the commune of Masango. They include Wisengimana of Kirwa and the trader Sylvan Bakondakwita and his son Laurent. The latter may have been accused by commercial rivals.

154

(61)

- After the RPF established their camp at Kabgayi, the large Catholic bishopric in central Rwanda, six bodies of persons who had been bound were found in the adjacent woods.

(155)

- Damien, who worked at the Nursing School at Kabgayi, was reportedly killed by the RPF at his home at Mpanda, in the commune of Mukingi.

- Chantal, a woman married to a man from Burundi, her children and visitors at her home were killed in the Gahogo sector of the commune of Nyamabuye in late July or early August.

(156)

Other disappearances have been recorded in the communes of Ruhengeri town, Taba, Kigoma, and Runyinya, and in several communes of Kibungo prefecture. In the most recent case recorded, a man was taken by soldiers from the road in front of the Groupe Scolaire in Butare just after noon on Friday, September 2. In the absence of any official notification to relatives that persons taken away have in fact been arrested, their families assume them to be dead. In such cases, Human Rights Watch/Africa counts them as victims who have disappeared.

In some cases of killings or disappearances, the RPF appears to have targeted lineages or smaller family groups, such as the Abakomba lineage in the region of Butare.

According to Justice Minister Nkubito, some of the persons listed as disappeared are currently in prison or are still being detained in military camps. Since there is as yet no reliable list of the prisoners and detained persons, it is impossible to know how many of those who have been taken away by soldiers are still alive and in the hands of the authorities. It is the responsibility of the public authorities to prepare immediately a listing of all those detained and to make the list public.

THE RPF KILLING OF CIVILIANS DURING THE WAR

Refugees who fled the advance of RPF troops south and west through Rwanda often recounted that soldiers killed large numbers of civilians when they entered their communities. Some of these accounts were clearly rumor or deliberate propaganda spread by the former Rwandan government. Other accounts have subsequently been substantiated. Refugees reported, for example, that civilians were gathered in a mosque in the region of Bugesera and were then executed by grenade. Soldiers attempt to keep outsiders from approaching the mosque, but one visitor was able to note damage to the building that appeared to result from grenade attack.

(157)

In another incident, a credible witness has reported that RPF soldiers killed a large number of civilians when they arrived at Kayove, in northwestern Rwanda.

Human Rights Watch/Africa investigated one incident that took place in the

commune of Mukingi, sector Rugogwe, cell Nyagakombe on June 19. The site is now called Kwi cumi n'icyenda, or nineteen, in kinyarwanda. A number of witnesses relate that RPF forces arrived from the direction of the hill Sarubeshi and assembled both local people and refugees who were in neighboring camps. They explained that they wanted to talk about transporting people to Rwabusoro in Bugesera. The soldiers first killed a woman named Sara and a man named Bihibindi. Then half an hour later, they opened fire on the crowd of hundreds of people gathered in a field. Gunfire continued throughout the day. Those who survived the hail of bullets were killed by hammers or hoes. The soldiers killed others on June 20 and 21, when they attacked refugees who had taken shelter in the cabaret of a man named Laurent. People were killed without regard to age, sex or ethnic group. Among the local Tutsi killed was a woman identified as the daughter-in-law of a man named Gahizi. Victims of the attack included the wife, three children and daughter-in-law of Karenaningo and ten people of the family of Rwabigwi.

(61)

(158)

The bodies of the victims were hastily buried by survivors in three mass graves which were located and photographed by Human Rights Watch/Africa. One shallow grave measured about one meter by twenty meters and held approximately 70 victims, mostly women and children. Two others, smaller in surface, were said to be much deeper because they had been holes previously excavated for sand or clay. It is likely that these graves held hundreds of victims. In addition, the body of a baby was visible floating in the water of an adjacent stream.

A number of victims had been shot apparently when fleeing. Their bodies were located on either side of the road that stretches up the hill from the original killing field. The Human Rights Watch/Africa representative counted and photographed the remains of about twenty people in these scattered sites. Approximately half of them were either women or children.

Witnesses had no explanation for the RPF attack but they did relate that many Tutsi had been killed in the area before the RPF arrival.

On August 15, the RPF soldiers came back to take away a number of people, including Kayitare Theoneste, his five children, his wife, three of his brothers and three of his sisters; Rwamasasa Sekumonyo, his wife and five children; Barima; Gakwaya, son of Bwanakweri; Nubaha; Come; Fabien; Schadrack and Barihima, all resident of the sector Rugogwe.

THE RESPONSE OF THE RWANDAN GOVERNMENT

Leading authorities, including General Paul Kagame, Prime Minister Faustin Twagiramungu and Justice Minister Nkubito admit that RPF soldiers have been guilty of killing civilians and insist that they are doing their best to halt these reprisals. On August 25, General Kagame and Prime Minister Twagiramungu made speeches in Ruhengeri admonishing the population not to appeal to soldiers to kill or otherwise abuse people whom they presume to be guilty. Authorities assert that enormous pressure for reprisals will continue so long as no orderly proceedings

62 "Rapport de visite des blessés par le FPR, hospitalisés à l'Hôpital Bugusa-Jomba et Rwanguba. Commission composée de Régine Van der Syp. NOVIB; Anselme Nzabonimpa, collectif des ONG-Goma; Ferdinand Bangamwabo, SIDI; Tchungu Knyamba Jerry, ABIBA. 11 août 1994.

RAPPORT DE VISITE DES BLESSES PAR LE FPR, HOSPITALISES A L'HOPITAL BUGUSA/JOMBA ET RWANGUBA

Lors des assises de la réunion du CRONG/Nord-Kivu tenue à Goma, le 08 Août 1994, les participants ont été informé qu'il y a des personnes blessées à l'Hôpital de BUGUSA et de RWANGUBA. Pour ne pas miser sur l'information non vérifiée, les participants ont jugé bon de constituer une commission pour s'enquérir de la situation.

La Commission était composée de :

1. Régine Van Der SYP, Consultante de NOVIB
2. Anselme NZABONIMPA, Collectif des ONGs Rwandaises à Goma
3. Ferdinand BANGAMWABO, Syndicat d'Initiatives pour le Développement Intégral (SIDI)
TCHUNGU KINYA-BA Jerry, Association d'Appui aux Initiatives de base (APIBA)

CONSTAT :

Arrivés à Jomba (± 89 Km de la ville de Goma) nous nous sommes entretenus avec l'Abbé BANZI Pascal. Il était dans son lit, car il était malade. Il nous a raconté que le docteur de l'Hôpital BUGUSA lui a présenté 2 personnes gravement blessés pour les transporter à l'Hôpital de RWANGUBA faute de moyens suffisants pour les soigner. Considérant leur état, il les a d'abord photographiés et les y a conduit. De source de blessés, selon l'abbé, le FPR tue les gens qui veulent rentrer au Rwanda au niveau de la forêt du volcan SABYINYO. Parmi les victimes, il a cité un Zaïrois qui est mort. Nous avons rencontré les victimes à leurs lits d'hôpital de BUGUSA et RWANGUBA.

Voici leurs noms :

1. Félicien NDABATEZE, originaire du secteur Nyabitsinde, commune Kinigi, préfecture Ruhengeri.
2. Daniel MUNYANEZA, originaire du secteur Gasiza, commune Kinigi, préfecture Ruhengeri.
3. Canisius HITIMANA, 29 ans, originaire du secteur Kagano, Commune Kinigi, préfecture Ruhengeri.
4. BIZIYAREMYE Gaspard, 39 ans, originaire du secteur Gahunga, Commune Nkumba, préfecture Ruhengeri.

Les deux premiers sont hospitalisés à l'Hôpital Bugusa (Jomba) et les deux derniers sont hospitalisés à l'Hôpital de Rwanguba. Tous, ils ont témoigné :

1. Félicien NDABATEZE, nous dit : "Croyant que la paix au Rwanda était retrouvée selon les ondes de la radio-Rwanda, il s'est décidé de venir au Zaïre pour récupérer sa femme qui s'y était réfugié. Vers 11 heures dans la forêt du volcan Sabyinyo, mercredi le 03 Août 1994 plus précisément sur la colline de NDIZA il tombe dans un embuscade de 24 personnes habillées en uniforme militaire. Il a ajouté que ces militaires étaient les INKOTANYI. On lui demande d'enlever tout ce qui se trouve dans ses poches et de se déshabiller. Ce qu'il fit. Immédiatement après, il fut ligoté les bras derrière le dos et amené à quelques mètres du chemin où il trouva d'autres personnes liées comme lui, les bras derrière le dos. Vers 13 heures, le Chef demande combien ils sont et quelqu'un de son groupe lui répondit : trois cents. Le Chef dit l'heure sonne, il faut travailler. Alors on prenait 2 personnes et on leur demandait de suivre deux militaires qui étaient devant. Arrivés à quelques mètres, on les ordonnait de s'incliner. C'est ainsi qu'ils étaient assommés au coup de marteau ou de houe (agafuni) à la cervelle et aux coups de machettes sur le cou. Avant de commencer le carnage, ces militaires avaient ligoté les femmes et les enfants les bras devant et les avaient séparés des hommes pour former leur groupe. Les femmes ont été aussi tuées ainsi que les enfants. Ceux-ci, on les jetait dans l'air et on les écrasait avec les bottes au niveau des tempes. Quand fut son tour, il a été frappé 3 coups de machettes autour du cou et un marteau à la tête. Il est tombé et par miracle il n'est pas mort. Croyant qu'ils étaient tous morts, les militaires du FPR se sont retirés. A la question de savoir comment il s'est tiré des cadavres, après avoir constaté qu'il est encore en vie, il s'est battu avec eux pour sortir. Par hasard il a senti qu'il y avait une personne qui respirait encore. Il l'a appelée pour le délier. On a passé la nuit dans la forêt, sous le froid sans rien manger ni boire et le matin, encore d'autres réfugiés sont passés. Ils l'ont aidé jusqu'à la lisière du Parc de Virunga. C'est à cet endroit que les bergers ont appelé les gens au secours pour le transporter à l'Hôpital Bugusa (JOMBA)".
2. Daniel MUNYANEZA rentrait le 03 Août 1994 dans sa commune d'origine pour y trouver sa mère. Il était avec ses 2 beaux frères, son père et des voisins. Arrivés sur la colline de NDIZA qui se trouve dans le Parc de Virunga on y a trouvé des militaires du FPR. On les a salué. Les militaires du FPR les ont ordonné d'avancer, d'enlever tout ce qui est dans leurs poches et de se déshabiller. Après le Chef indiquait le militaire qui devait ligoter chaque personne. Les hommes étaient liés les bras derrière le dos, les femmes et les enfants les bras devant. Il ya quelqu'un qui a demandé pardon et les militaires le lui refusa prétextant qu'ils sont au travail. L'un des militaires a dit que l'heure arrive.

Alors on les a déplacés par groupe de 2 à quelques mètres pour être frappé de machettes sur le cou et de houes sur la crâne. Les cadavres étaient entassés les uns sur les autres. Le coup de houe qu'il a reçu à la tête ne l'a pas achevé. Il est tombé en syncope. A la fin de cette opération ignoble, les militaires du FPR les ont couvert de feuilles de bambou. Il s'est débattu pour quitter le tas de cadavres, en touchant dans les fentes de plaies et même en poussant les cadavres qui n'avaient plus de têtes. Il a passé la nuit en pleine forêt. Il y a eu des passants qui venaient du Rwanda le matin qu'il a appelé au secours mais qui refusaient de lui venir en aide pour le délier. Par chance, l'un d'eux est venu. Pour le toucher ça lui a fait de la peine, car son pas enjambait les cadavres. Il l'a délié et lui a souhaité bon voyage en ajoutant qu'il se sauve pour que ces méchants ne le voient pas. Il a attendu d'être chauffé par le soleil afin d'atteindre le chemin. Il a rencontré les rwandais qui l'ont transporté jusqu'aux gardes forestiers. Il y avait des connaissances avec qui il a passé la nuit et l'ont amené à l'Hôpital de Bugusa vendredi le 05 Août 1994.

Les témoignages suivants ont été recueillis à l'Hôpital de RWANGUBA :

1. Canisius HITIMANA est entré par Goma et se dirigea à Jomba où il a fait ses études secondaires. Ayant appris par la voix des ondes que FPR ne tue personne après sa victoire, il a rejoint les autres, à peu près 100 personnes qui rentraient au Rwanda. Arrivés dans la forêt, ils se sont heurtés aux militaires du FPR qui les ont arrêtés. Ils les ont demandés les pièces. Ils leur ont ordonné d'enlever tout ce qui se trouve dans les poches et de se déshabiller. Après ils furent ligotés les uns par les cordes, les autres par leurs ceintures et leurs chemises. Ils furent amenés à quelques mètres où ils trouvèrent les autres, les hommes ligotés les bras derrière le dos, les femmes et les enfants devant.

Vers 15 heures, le Chef les a arrangé sur une colonne de 2. Quand il a demandé pardon, il lui a été répondu qu'il n'est ni Tutsi ni son frère. Pour ce faire, ils doivent tous mourir. Ils furent immédiatement exécutés deux à deux à la machette au coup et par le marteau ou la houe (agafuni) dans pleine tête.

Le groupe de femmes et d'enfants était exécuté à part. Il a reçu un coup de marteau dans la tête mais ne l'acheva pas. Les cadavres tués l'un après l'autre, étaient entassés et à la fin étaient couverts de feuilles de bambou. Après le départ des militaires du FPR, il a essayé de se tirer des cadavres. Il a été délié par une autre victime de ce carnage avec qui ils ont passé la nuit dans la forêt sous un froid piquant sans rien manger ni boire.

Le matin, avec celui qui l'a délié, ils se sont frayé le chemin dans la forêt jusqu'à ce qu'ils atteignent la lisière du Parc.

Les premières personnes qui les ont vu, ont cherché à fuir suite au sang qui les couvrait. Mais ils les ont ramassés et amenés à l'Hôpital de Bugusa. C'est ici que le prêtre de la paroisse Jomba les a transportés jusqu'à l'Hôpital de RWANGUBA. Avant de le ligoter, on lui a demandé s'il n'est pas militaire ou Interahamwe.

2. BIZIYAREMYE Gaspard, ayant remarqué que le FPR enlevait chaque jour 10 à 15 personnes dans son village, il a fui ce mercredi le 03 Août 1994. Vers 09H30' il rencontre à la lisière de la Forêt 13 militaires du FPR qui l'on pris jusqu'à la colline de NDIZA où ils ont croisé d'autres personnes qui rentraient. On leur a pris leurs Shillings, leurs Zaïres et les Francs rwandais. Ils furent ligotés les femmes et les enfants bras devant et les hommes bras derrière. Il furent amenés à l'écart du chemin les femmes et les enfants à part et les hommes à part. On les a tué 2 à 2 par marteau, houes (agafuni) et machette. Il a reçu un coup de machette et de houe à la tête. Il dit qu'il n'en est pas mort par miracle. Quand le travail est terminé, le Chef dit qu'il paraît qu'il ya encore des survivants. Il a pris la machette et lui même les a achevés en séparant la tête du tronc. Lorsqu'ils ont entendu les voix des passants, ils se sont précipités sur eux. Il parvient à se tirer de ce tas de cadavres et par miracle, la corde qui le liait, se coupa en deux. Quand il chercha à quitter le lieu, il entendit les cris d'alarme et d'agonie. Il se peina pour aller voir qui était, il y arriva avec beaucoup de problèmes, car il n'avait plus de force. Il trouva quelqu'un qu'il délia. Ils ont passé la nuit ensemble dans la forêt. Le matin ils se sont frayés le chemin jusqu'à la lisière du Parc où ils ont trouvé les gens qui les ont transportés jusqu'à l'Hôpital de Bugusa. Là, un prêtre de la paroisse Jomba les a pris en véhicule jusqu'à l'Hôpital de Rwanguba. Il a ajouté que lors des enquêtes effectuées par les étrangers, FPR s'arrange pour ne pas les amener dans les endroits où il a commis des meurtres en disant qu'il n'ya pas de sécurité.

164

En dehors des entretiens avec ces rescapés, beaucoup de témoignages nous disaient qu'ils ont perdu les leurs qui voulaient rentrer. Le vieux SEBURO de Kinigi, a dit qu'il a perdu 20 personnes de sa famille. Une jeune femme a dit qu'elle a perdu son grand père qui était accompagné de ses 8 enfants et sa belle fille enceinte. La vieille NYABIGEGA a perdu son frère et sa soeur. Une famille Zaïroise a perdu son membre nommé BAZIRAKE du village Gisiza à Jomba. Sa famille s'est arrangé pour trouver son corps parmi le tas de cadavres et l'enterrer.

Notons qu'à la question de retourner au Rwanda, SINGIRUMUKIZA de Gasiza-Kinigi-Ruhengeri garde malade répond qu'il préfère mourir de faim au Zaïre au lieu de rentrer.

Voici en bref les déclarations des victimes rescapés de ce carnage du 03 Août 1994.

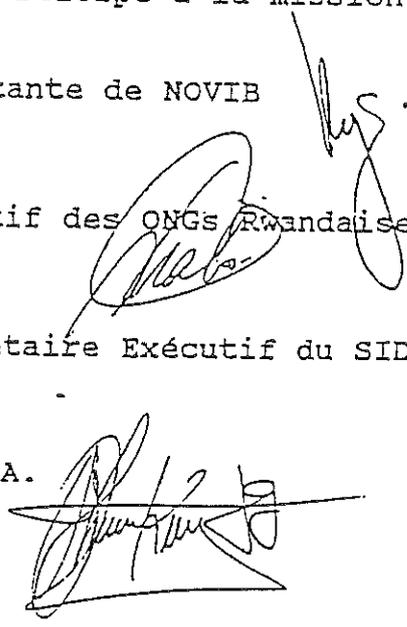
Le même jour, nous avons appris qu'un certain BARAYAGAMBA Jean Baptiste originaire de la Commune Cyeru en préfecture de Ruhengeri serait hospitalisé à l'Hôpital Militaire Français de Goma suite aux tortures du FPR lui faites quand il tentait de rentrer au Rwanda par la ville de Gisenyi. Malheureusement, nous n'avons pas son témoignage car lors de la visite du dit Hôpital le 10 Août 1994, il était déjà parti. Les malades contactés nous ont affirmé qu'il est allé au camp de Kibumba après avoir refusé de monter à bord du véhicule conduit par Véronique du HCR. Celle-ci voulait l'amener à un autre endroit pour des soins plus sûrs, ont-ils dit.

Le lecteur de tirer ses conclusions.

Fait à Goma, le 11 Août 1994.-

Les personnes ayant participé à la mission :

- 01. Régine Van der SYP, Consultante de NOVIB
- 02. Anselme NZABONIMPA, Collectif des ONGs Rwandaises à GOMA
- 03. Ferdinand BANGAMWABO, Secrétaire Exécutif du SIDI
- 04. TCHUNGU KNYAMBA Jerry, APIBA.



The list of names is accompanied by handwritten signatures. A signature is written over the first two names, another over the third, and a fourth over the fourth. The signatures are in dark ink and appear to be cursive or stylized.

Témoignages des ressortissants de Byumba qui ont assisté aux tueries du Front Patriotique Rwandais dans la Préfecture Byumba

64

"Témoignages des ressortissants de Byumba qui ont assisté aux tueries du Front Patriotique Rwandais dans la Préfecture de Byumba". (copie d'un document manuscrit, sans date, anonyme).

Comme on ne cesse de le dire, les Inkotanyi continuent de massacrer les populations civiles partout où ils passent, mais dans la préfecture Byumba c'est plus grave qu'ailleurs.

Les manières utilisées:

- les inviter dans des réunions
- prétendre qu'ils veulent leur distribuer des aides
- effectuer des fouilles de fusils et grenades

Ils visent essentiellement les autorités, les intellectuels, les commerçants, mais n'épargnent pas les autres. Quand ces populations viennent de se réunir, elles sont réparties en catégories (hommes, femmes, filles, jeunes gens, enfants) suivant lesquelles elles sont massacrées dans la suite par des tortures: les crânes sont défoncés avec de vieilles houes, les langues sont coupées, les gens sont découpés en morceaux avec des haches, d'autres sont empalés, les femmes enceintes sont éventrées. Tous subissent ces tortures poings et pieds liés. Ceux qui essaient de fuir sont abattus à coups de fusil, car ils sont encerclés de tous les côtés.

166

Exemples

- lors de la réunion qui a eu lieu dans la commune Kibali au stade régional, il n'y a pas eu de survivants.
- lors des réunions de Rukomo (à Meshero à l'école primaire), des secteurs Bisika, Kinyami dans la commune Kinyami et du secteur Mukarange en commune Kibali, 2/3 des participants ont été tués, les autres ont été grièvement blessés et n'espèrent pas guérir car il n'y a pas de médecins pour les soigner.

167

168

169

170

Quand les gens ont constaté qu'ils étaient massacrés au cours de ce genre de réunions, ils ne s'y sont plus présentés. Alors le FPR a préféré envoyer ses soldats dans les habitations des gens à l'improviste les tuer pendant le jour et pendant la nuit dans chaque secteur. Tous sont tués de la même manière décrite plus haut. Les cadavres qui sont près de la route sont entassés dans des camions et emportés, les autres sont jetés dans une fosse commune, d'autres dans des rivières et les forêts. Ceux qui essaient de fuir sont poursuivis sur les collines avec des fusils et des chiens qui les traquent dans les plantations de sorgho, dans la brousse etc...

Pour le moment plusieurs familles ont été décimées.

Exemples

Dans la commune Kinyami:

- secteur Kinyami: la famille de Rutikanga Védaste qui était commerçant avec d'autres familles de ce secteur
- le 20/04/1994, 27 personnes ont été tuées dans le secteur Bisika
- le 24/04/1994, les Abbés Mashyenderi et Muhayimana ainsi que plusieurs élèves du Groupe Scolaire de Byumba et ceux de l'école des Sciences Infirmières de Byumba qui s'étaient réfugiés dans la Paroisse Nyinawimana en commune Kinyami ont été massacrés.
- le 26/04/1994, dans le secteur Kagamba plusieurs personnes ont été tuées dont un commerçant nommé Mwemera, la famille Gatsiuzi qui était commerçant ainsi que le conseiller du secteur Ruvune.
- le 01/05/1994, dans le secteur Cyuru, plusieurs personnes ont trouvé la mort, entre autres l'ex-inspecteur de secteur Ubalijoro Augustin et sa famille, celle de Rukanshungirwa Stanislas qui était juge, celle de Kamegeri qui était commerçant etc...
- le 04/05/1994 furent tuées les familles de Ryamutera, Nsanzuvunhire, Nizeyimana, Makuza du secteur Bisika ainsi que les déplacés qui y vivaient comme la famille de Kayumba Emmanuel de la commune Rutare

Dans la commune Rutare comme partout ailleurs, les gens sont poursuivis et tués où qu'ils se trouvent.

Dans l'ensemble, quand on arrive dans la commune Kinyami et ailleurs, on est accueilli par une odeur nauséabonde provenant des cadavres non enterrés qui jonchent les bords des routes. Beaucoup d'entre eux sont mutilés, d'autres n'ont plus les organes internes tels que le coeur, les reins etc.... de sorte qu'on se demande si les Inkotanyi se nourrissent de la chair humaine.

Ceux qui ont été massacrés au stade régional de Byumba ainsi que dans la communauté des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil à Kageya (à Yeru), secteur Mukarange ont été jetés dans le Rugezi (Nyagafunzo).

Les déplacés de guerre de Kiyombe et Mukarange qui étaient dans le camp de Bugarura et de Nyinawimana ont été massacrés ensemble dans des réunions où ils se rendaient pour recevoir des aides qui n'existaient pas. Ils avaient été auparavant chassés de leurs camps et n'avaient pas non plus le droit de retourner dans leurs biens.

172

En fait, dans l'avenir Byumba sera habité par des gens venus d'ailleurs, car beaucoup de ceux qui l'habitaient sont morts et les survivants sont très peu nombreux.

172

Un autre aspect important qui a été remarqué est qu'on ne tuait que les gens d'une même race: les Hutu, car les Tutsi qu'il a pu trouver sont rassemblés dans des camps où ils sont très protégés, par exemple dans le camp de Mugina (Maya), commune Kinyami, les Tutsi qui sont à Kinjojo, commune Rutare et ceux qui sont à la paroisse Muhura.

Souhais

1. Que le petit nombre de rescapés (jeunes gens) puissent recevoir dans les meilleurs délais des fusils pour qu'ils combattent aux côtés des forces armées rwandaises pour protéger ces civils innocents qui risquent de disparaître pour de bon.

69 "Liste manuscrite de personnes assassinées par le FPR, principalement dans la Commune de Kigarama". Fait par plusieurs personnes à Benaco (Tanzania). Sans date.

NOM & PRÉNOM	ÂGE	SEXE	A. D'AGISS.	CAUSE DE MORT	LIEU
181 SIDA SOLE	ADULTE	MASCULIN	CULTIVATION		BUENABANIA
182 BRICIBUYA	"	FEMININ	CULTIVATION		"
183 BEN KENAZ	"	MASCULIN	CULTIVATION		BUENABANIA
184 ALI KANTIMBA	"	FEMININ	CULTIVATION		"
185 MUSAHA SHI	Enfant	"	"		"
186 MACE DUMBE	"	"	"		"
187 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
188 VALÉ. DE SINDIOMBA	JEUNE	MASCULIN	CULTIVATION		"
189 ALI DIALOMBA	ADULTE	FEMININ	"		"
190 MUSAHA SHI	"	"	"		"
191 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
192 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
193 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
194 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
195 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
196 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
197 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
198 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
199 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
200 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
201 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
202 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
203 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
204 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
205 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
206 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
207 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
208 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
209 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
210 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
211 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
212 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
213 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
214 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
215 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
216 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
217 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
218 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
219 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
220 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
221 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
222 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
223 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
224 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
225 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
226 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
227 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
228 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
229 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
230 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
231 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
232 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
233 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
234 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
235 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
236 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
237 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
238 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
239 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
240 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
241 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
242 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
243 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
244 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
245 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
246 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
247 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
248 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
249 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
250 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
251 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
252 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
253 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
254 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
255 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
256 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
257 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
258 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
259 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
260 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
261 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
262 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
263 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
264 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
265 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
266 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
267 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
268 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
269 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
270 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
271 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
272 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
273 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
274 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
275 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
276 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
277 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
278 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
279 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
280 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
281 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
282 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
283 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
284 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
285 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
286 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
287 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
288 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
289 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
290 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
291 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
292 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
293 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
294 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
295 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
296 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
297 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
298 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
299 ALI KANTIMBA	"	"	"		"
300 ALI KANTIMBA	"	"	"		"

Personnes assassinées
sans date à Benaco

KIOPKAM
Sect. ENSEIGNEMENT

NOM / PILENBAI	ÂGE	SEXES	PROFESSION	CIRCUMSTANCES	LIEN
282 SAKANINICII	VIEUX	AMICULIN	CULTIVANT		RUKUKAO
283 NIKIENINAO	ADULTE	"	"	"	"
284 ANINILAO	"	"	"	"	"
285 UMINIENI	JEUNE	BERIUMIN	"	"	"
286 NIKIYANIKIATE AOKA	ADULTE	AMICULIN	"	"	"
287 FRÈRE de NDAYAMBAE	"	"	"	"	KOYBILA
288 SENTA AUKIWA A.	"	"	"	"	"
289 NIKIYANIKIYANINVA	JEUNE	BERIUMIN	"	"	"
290 AIME NOLITE	ADULTE	AMICULIN	"	"	"
291 NIKIYANINANA	"	"	"	"	"
292 NIKIYANINIKIWA	"	"	"	"	"
293 NIKIYANINIKIWA	JEUNE	"	"	"	"

N.B. AU CENTRE SCOLAIRE DE
ULIWA, PLUS DE 3000 NYARDS
ONT PERI SUR LE COUP DU EPA.
LES VICIENS ONT ETE ENTRAINEES
DANS LES SALES DE CLASSE QUI
ONT ETE CHULEES PAR APRES.

4/11/94
 72.

LES RWANDAIS CONTINUENT TOUJOURS A FUIR LES MASSACRES !!!!

Ce 21 Novembre 1994, j'arrive au bureau à 8h30' et on m'apprend qu'il y a une nouvelle vague de réfugiés venus des préfectures de Cyangugu, Gikongoro et Kibuye, au Collège Alfajiri (Aurore) des Jésuites. Directement, je descends sur terrain pour me rendre compte moi-même de l'état de la situation.

Sur place, je rencontre 2 journalistes belges : Mme Simone Reumont de la RTBF (Radio-Télévision Belge de la Communauté Française) et Mr Peter Verlinden de la BRTN (Radio Télévision Belge de la Communauté Flamande) accompagnés de 2 Cameramen. Les deux journalistes étaient en train d'interviewer les gens qui avaient été victimes des atrocités commises par les militaires de l'APR (Armée patriotique rwandaise) dans la préfecture de Cyangugu. Je fais l'interprète car la plupart de ces gens ne s'expriment qu'en Kinyarwanda, puis me sépare de ces journalistes. J'espère que ces derniers produiront une émission télévisée à leur arrivée à Bruxelles, car ils ont suffisamment de témoignages: sons et images.

Après avoir quitté l'équipe des journalistes, j'essaie moi-même de recueillir des témoignages sur les raisons qui ont poussé ces gens à fuir leur pays, juste 4 mois après la prise du pouvoir par le FPR. La compilation des faits a été menée en compagnie de Soeur Maria Jacqueline, ressortissante Canadienne qui est au Zaïre depuis le 30/08/1994 dans le cadre d'une mission d'appui à l'intégration psycho-sociale des victimes des traumatismes de la guerre au Rwanda.

Les noms des témoins et leurs adresses complètes ont été volontairement omis pour raison de leur propre sécurité.

TEMOIGNAGES DES RESCAPES

1) 26 familles, regroupant 110 personnes ont pu s'évader soit des camps de l'intérieur du pays, soit de leurs propres domiciles, à l'insu des militaires du FPR car ces derniers venaient régulièrement y repêcher les jeunes gens et hommes encore robustes pour les soumettre à des interrogatoires policiers et enfin leur infliger des traitements inhumains.

A titre d'exemple, un jeune homme âgé de 27 ans et originaire de la commune Cyimbogo, préfecture de Cyangugu est retourné au Rwanda le 28/10/1994 suite à la propagande de Radio/Kigali et de certaines Radios internationales qui font état d'une stabilité à l'intérieur du pays. Arrivé au pays, il a constaté une situation alarmante. Il est parvenu à s'évader pendant la nuit du 19 au 20 novembre 1994, grâce au concours d'une autorité administrative de la région. Voici les témoignages qu'il nous a livrés :

- Les militaires du FPR basés à la frontière Rwando-Zaïroise à Mururu se livrent à la torture physique des gens.

183

(72)

Cette torture consiste notamment au martelage des articulations et en la mutilation de certaines personnes : ablation des doigts, oreilles, oreilles et autres points sensibles du corps.

- Les mutilés sont ensuite contraints de passer la nuit dans une chambre dans laquelle est déversée de l'eau froide.
- Toute la nuit, ils ne peuvent ni sortir de la chambre ni même aller faire des petits et grands besoins.
- Selon le même témoin, on fait subir ces traitements barbares aux gens, en vue de les forcer à avouer qu'ils auraient fait partie de la milice "Interahamwe" ou d'avoir tué eux-mêmes des gens lors des massacres qui ont suivi l'assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA, le 6 avril 1994.

- (183)
- 2) Un jeune homme originaire de la commune Mwendu, préfecture Kibuye, a donné un témoignage similaire. Il nous a déclaré qu'il a été ligoté pendant trois jours, les bras derrière le dos, par les militaires du FPR. Il a même des séquelles de cette torture toujours visibles.

Il déclare avoir été témoin oculaire d'autres formes de torture infligée par les militaires du FPR à la population civile dans la localité de Mururu, à la frontière rwandozairoise à Cyangugu. Il affirme qu'il y a des fosses communes où l'on enterre les "personnes vivantes" et que l'on crève les yeux aux gens supposés être "Interahamwe", avant de les achever.

- (184)
- 3) Une femme âgée de 19 ans qui habitait la commune Gafunzo, préfecture Cyangugu a été victime d'un poignardage au sein droit par l'un des 4 militaires du FPR qui l'avaient assaillie. Elle était restée à la maison en prenant soin de son frère malade, lorsque ses parents s'étaient enfuis vers le Zaïre, par pirogue à la mi-Août 1994. Les assaillants en uniforme FPR (avec bottes en plastique) se sont empressés pour aller chercher un prétendu "interahamwe" qui serait rentré de l'exil et l'ont laissée agonisante croyant l'avoir achevée. Elle nous a dit qu'elle a été victime de cet acte barbare lorsqu'elle revenait de l'enterrement de 3 femmes du même secteur: les nommées NYIRANSABIMANA Marie, mère de 8 enfants, fille du nommé Munyanshoza; MUKANGARAMBE, mère de 2 enfants, épouse d'un certain Evariste, fille de Munyankiko; enfin, la prénommée Thérèse, mère de 3 enfants, fille de Kanyundo. Toutes ces femmes ont été massacrées d'une manière atroce, par empalement. Comment est-elle parvenue à s'enfuir ?

(186)

Pendant la nuit du 16 novembre 1994, elle quitte seule en cachette son domicile vers le Zaïre (Rusizi) pour échapper à ce carnage. Arrivée à la frontière de Cyangugu, les militaires de l'APR l'arrêtent et l'enferment dans un local où se trouvent déjà plusieurs personnes faibles, exténuées et n'ayant pas mangé depuis quelques jours. Là, elle a vu les soldats de l'APR jeter certaines de ces personnes épuisées dans la rivière Rusizi.

(79)

Le 18 novembre 1994, alors que les soldats se présentent pour les séances de torture habituelle de ces personnes barricadées, un essaim d'abeilles s'abat sur les soldats d'une façon inattendue (arme naturelle). Alors qu'ils tentent désespérément écarter les abeilles, ils sont momentanément distraits et déposent leurs armes. La dame et trois autres personnes s'enfuient à toutes jambes et se glissent dans un groupe des femmes zaïroises qui transportaient des sacs de charbon de bois à dos.

NOS PROPRES ANALYSES DES FAITS

Nous avons reçu des témoignages concordants et très accablants, du même genre. Toutefois, nous nous étonnons que les observateurs des droits de l'homme qui sont sur place ni même la MINUAR II, ne font aucun effort pour dénoncer les violations flagrantes des droits fondamentaux de l'homme dans ce pays. Que les véritables commanditaires soient ou pas les hauts cadres politiques administratifs ou militaires, cela n'a aucune importance. Ce qui est sûr c'est qu'il y a négation de l'essence même de l'homme par son semblable.

(187)

Nous savons par ailleurs qu'en date du 28/09/1994, suite à l'insécurité persistante dans leur commune, environ 100 paysans ont pris le chemin de l'exil par pirogue, à partir de la commune de Gafunzo (Cyangugu), pour se réfugier à Birava, localité du Sud-Kivu (Zaire) proche de l'île de Nkombo. A cette même date, certains blessés étaient hospitalisés à l'Hôpital zaïrois de Katana. Ce camp de Birava héberge actuellement plus de 17.000 personnes. On doit se rappeler que le FPR a pris le contrôle de tout le pays, y compris la zone "Turquoise", à partir du 21/8/94.

Les déclarations sur certaines techniques de torture utilisées par le FPR notamment le ligotage des bras derrière le dos, confirment le rapport d'Amnesty International publié le 14 octobre 1994 sur les tueries et les mutilations commises par le FPR entre Avril et Août 1994 mais qui, malheureusement, continuent jusqu'à date. Selon Amnesty International, cette technique de torture employée par le FPR a été empruntée de l'Uganda, où elle est connue sous la dénomination de "Kandoya".

Ces témoignages devraient faire l'objet d'une investigation particulière et approfondie de la part des organismes de défense des droits de l'homme actuellement opérationnels au Rwanda.

Nous sommes très choqués de voir que toutes les personnes qui mènent des enquêtes sur les massacres commis par le FPR le font très timidement et que les condamnations sont faites du bout des lèvres. A titre d'exemple, le rapport d'Amnesty International ci-haut cité stipula en son premier paragraphe que "although it is not appropriate to make any comparison between the horrendous scale of massacres committed by forces loyal to the former Government between April and July 1994 with those committed by the Rwandese Patriotic Army, ... hundreds possibly thousands, of defenceless people have been killed by RPA and its supporters".

(187)

Cependant, Amnesty International a même peur que les responsables du génocide puissent se servir de son rapport dans leur propagande partisane. C'est peut-être pour cela que son rapport susdit qualifie presque toutes les violations graves des droits de l'homme, d' "incidents" (cfr p.5 où est qualifié d'"incident" le fait que des grenades et des coups de feu ont été lancés sur une foule innocente de paysannes et paysans qui n'avaient aucunement provoqué les militaires de l'APR).

Face à ces considérations et en nous référant aux déclarations d'"incidents" du même genre régulièrement faites par les mass-médias internationaux (RFI, BBC, VOA, Canal Afrique, Libre Belgique, le Soir, ...) il y a lieu de se demander si la situation "anémique" vécue par les rwandais lors des massacres d'après avril 1994 que nous condamnons avec la plus grande énergie, n'a pas développé chez certaines personnes même les défenseurs des droits de l'homme, l'idée qu'il est tolérable de se venger et de commettre des atrocités contraires à l'esprit même de la déclaration universelle des droits de l'homme.

EN DEFINITIVE

Chers journalistes internationaux, décideurs politiques, organismes de défense des droits de l'homme et vous tous qui vous impliquez dans la lutte contre la déchéance humaine, faudra-t-il que 500 000 Hutus qualifiés à tort ou à raison de "génociteurs", soient jugés d'une manière expéditive pour compenser les 500 000 Tutsis "massacrés" pour que vous osiez condamner sans ambages les massacres commis actuellement sur le territoire rwandais ?

A notre humble avis, les valeurs universelles de respect du droit de la personne sont à respecter : la vie humaine n'a pas de prix, et la vengeance ne peut que transformer le pays en une jungle sans lois ni ordre. Non seulement le peuple rwandais, mais aussi l'humanité entière sera tenue responsable de l'hécatombe qui s'est abattue et continue de s'abattre sur ce jadis paisible et beau pays de l'Afrique centrale. Il est du devoir de la Communauté Internationale de l'aider de toute urgence à sortir de ce gouffre au lieu de continuer à l'enfoncer davantage en adoptant notamment des comportements partisans en faveur de l'une ou l'autre partie en conflit.

Fait à Bukavu, le 24/11/1994



Uzziel TWAGILIMANA
Responsable du volet
"Information et Communication"
au Collectif des ONG Rwandaises
BUKAVU

Soeur Jacqueline MARTIN
Jacqueline Martin

people. Human Rights Watch/Africa collected complaints about such attacks from residents of several communes near the displaced persons camps in Gikongoro prefecture. Some of this banditry may have been purely criminal, but other instances were more clearly politically motivated, apparently intended to destabilize the situation and to show that the new government is not in control.

Efforts to persuade the displaced to return home voluntarily, relatively successful in September and early October, have proved less so in recent weeks. Reports of arrests and disappearances of returnees, some false but others accurate (see below), have increased the determination of the displaced to remain in the camps, as have accounts of the large-scale seizure of property by squatters.

The Rwandan government has decided to close the camps, by force if necessary, to avert the continued growth of the militia and other forms of organized resistance. According to a United Nations official, Rwandan authorities closed a first camp, at Rubengera in Kibuye prefecture, without injury or loss of life. Some 6,000 persons had been sheltered there. But on October 15, RPA soldiers forced the closing of a larger camp at Birambo, where about 20,000 persons had been gathered. When some in the crowd resisted the orders to leave, the RPA soldiers opened fire. One civilian was killed and two were wounded. (21)

Three days later, about forty RPA soldiers surrounded the 10,100 people at the Ndaba camp and ordered them to come down from their shelters on the hills to listen to a speech by the burgomaster. The local official told them they would have to leave the camp. Some of the displaced refused to obey the order and the RPA fired into the crowd, wounding four persons, including a three-year old child and an elderly woman. The camp population was forced to depart immediately, leaving behind all their belongings. That night RPA soldiers came and looted the camp and the next day they beat savagely those persons who tried to return to reclaim the property left behind. When Human Rights Watch/Africa visited the site in late October, the shelters had all been burned.

On October 29, RPA soldiers moved to close down the camp of 15,000 people at Rugabano. Eliel Mucoye, who had been running an orphanage at the camp, was taken away at night in the direction of Bwakira. Two days later he was found beaten to death. The forty-three children housed in the orphanage fled to save their lives and ten of them remain unaccounted for.

When RPA soldiers closed the camp at Musange in early November, they burned down the shelters and killed seven civilians. They wounded four others in the effort to disperse the 13,000 or so people who had sought protection there.

As Rwandan authorities proceed with their stated intention of requiring the displaced to return home by the first of the year, they will seek to close the far larger camps in Gikongoro prefecture, where the majority of the displaced, some 370,000 people, are now concentrated. In attempting to clear camps such as that at Kibeho, which houses about 75,000 people or that at Ndago, where 45,000 have taken refuge, they will likely encounter more substantial and organized resistance. Without careful planning and determined efforts to prevent violence, there is a serious risk that large numbers of persons will be killed or injured.

"THEY WENT HOME SINGING": GENOCIDE AT CYAHINDA

The displaced who cluster in the camps came mostly from the adjacent central and southern parts of the country. In these areas, many hills remain largely empty. At Nyakizu, a commune which lies between the important town of Butare and the frontier with Burundi, the population in early November was just over 4,000. Before the genocide, it was some 60,000. According to one witness who lived through the events, most of the Tutsi of Nyakizu were killed in the genocide and most of the Hutu have fled and refuse to return home because they or members of their immediate families participated in the killing. This witness, a Hutu school teacher who works near Kigali, was home on vacation at the time of the genocide. "It was beyond belief here, truly carried to excess....As I watched it in horror, I kept rubbing my eyes and saying [to others around me], 'Do you see what I see?'"

The testimony collected by Human Rights Watch/Africa at Nyakizu and elsewhere substantiated earlier findings about how the former Rwandan government carried out the genocide. Witnesses to the slaughter of thousands of Tutsi at the church of Cyahinda, in Nyakizu, stressed the role of both national and local authorities in mobilizing the killers.

When the people of the commune saw houses being burned and refugees fleeing from adjacent regions, they turned to the burgomaster, Ladislas Ntaganzwa, for leadership. He publicly reassured the community but at the same time held private meetings with close supporters to plan the massacres. The presence in Nyakizu of a substantial number of Hutu refugees who had fled violence in Burundi the previous fall made the job easier. Angry about being forced to flee their own homes by Tutsi in Burundi and concentrated in a camp where they had nothing to do with their time and energy, the people from Burundi (known as Barundi) offered the ideal recruits for launching an attack on the Tutsi of Nyakizu.

As the violence continued in the adjoining communes, the Tutsi of Nyakizu began gathering in and around the church at Cyahinda. On April 15, the Barundi refugees came rushing up the hill to the plateau dominated by the red brick church. They were accompanied by four police from the national police force, a branch of the Rwandan military, and by other local policemen. The burgomaster arrived in the communal pick-up truck. He assured the Tutsi that they had nothing to fear and ordered them to put down the sticks and stones they had gathered to protect themselves. As they did so, the police fired into the crowd and the Barundi refugees began to attack. The Tutsi resisted as best they could and killed one of the policemen. But the Barundi assailants were joined by others from the community led by local Interahamwe militia members. Among them were several teachers and other state employees, people regarded as the leaders of the community because of their superior education and positions of authority. All day long they slaughtered the Tutsi. At 5 p.m., they quit for the day and "went home, singing," according to one witness. They returned the next morning at 7 a.m. to resume the killing. Each day, they appeared, like bureaucrats going to work, to continue the genocide. When several assistants to the burgomaster attempted to halt the killing, the burgomaster delivered them over to the killers and they were executed.

After several days of killing, the Interahamwe and their local supporters still had not succeeded in breaking into the church. On April 20, Theodore Sindikubwabo, the president of the so-called interim government created by Hutu extremists at the start of the genocide, came to thank and encourage the killers. One witness present that day related that Sindikubwabo promised that he would send soldiers to help local people finish killing the Tutsi who were barricaded in the church. He also promised that the people of Nyakizu would be rewarded for their efforts. The next day, soldiers of the Presidential Guard, the elite troops most committed to the genocide, arrived and helped the Interahamwe to break into the church. It took the killers two days to finish massacring the several thousand people who were inside. A small group of survivors who had fled to the top of a nearby hill were killed the next day.

Several days later, the burgomaster ordered the local people to begin burying the dead. He told them participation in the burial was required as *umuganda*, a kind of labor tax which people were customarily obliged to perform for the commune. In the course of the clean-up, a group of dead children were tossed into a hole. One young girl, wounded but still alive, was thrown in with the others. She cried out for help and, for more than a week, was kept alive by water brought to her by other children. When the burgomaster learned of this, he ordered the hole sealed.

After six days of burying cadavers, the local people refused to do any more because the stench had become too overpowering. They hid in the bush when the authorities came to call them to work. The prime minister of the interim government, Jean Kambanda, arrived to help local authorities with the clean-up problem, just as Sindikubwabo had done with the killings. Near the end of May he came to deliver 200,000 Rwandan francs (about \$1500) to pay for finishing the burial. A part of the money bought beer for the workers, who were thus encouraged to complete the disagreeable task. Most of the bodies were buried in this final effort, but Human Rights Watch/Africa found fragments of human bone still scattered all over the church grounds.

This testimony of official participation in the genocide accords with evidence gathered elsewhere by Human Rights Watch/Africa. An army officer played the decisive role, for example, in intensifying militia attacks on Tutsi in the neighborhood of Nyamirambo, in Kigali, at the end of May. Tutsi who had been hidden and protected by Hutu neighbors were finally killed after a new commander was put in charge of the local military post. He ordered that the remaining Tutsi in the area be slaughtered. Two were killed the day after he assumed command of the post and some twenty others—all

women—were assembled several days later and machine-gunned in front of a row of hibiscus bushes. The bodies of several of these women were thrown into a neighboring latrine, along with two babies who were still alive. (81)

In a visit to the massacre site of Nyarubuye, in southeastern Rwanda, Human Rights Watch/Africa found other evidence of military participation in the genocide. In a church courtyard, hundreds of bodies still lay heaped together in mute testimony to the horror of a final stampede to escape slaughter. Many of the victims were killed by machete, hammer or club in the attack, which took place at the end of April. But others were shot, apparently by members of the army of the former government. On the ground were spent cartridges of bullets manufactured by the Belgian National Arms factory. A canister of gun oil, produced at the same factory, stood on the window sill of an adjacent building. Such materials are sold under license by the Belgian government only to other governments and presumably had been supplied to the former Rwandan government before a Belgian embargo on arms sale to Rwanda went into effect in 1990.

KILLINGS BY THE RWANDAN PATRIOTIC ARMY

The Rwandan Patriotic Front ended the genocide by driving the former government and its army from Rwanda. But as the RPF forces advanced, they committed several massacres of unarmed and unresisting civilians, often in areas where large numbers of Tutsi had perished in the genocide. In addition to previously documented cases, Human Rights Watch/Africa has gathered information on several others.

Local witnesses have compiled a list of 197 persons who disappeared from the sectors of Rukina, Rwoga, Nyakogo, Munanira, Kirwa, Kadaho and Karambi, commune of Masango, prefecture of Gitarama, during the months of July and August. All are believed to have been killed by the RPA. (217)

Residents in the commune of Tambwe, prefecture of Gitarama, indicate that thirty-six persons were killed there by the RPA during the month of August. Other sources report that sixteen civilians were killed in the sectors of Gahogo, Shyogwe, Muruzinya, Ruli and Gihuma, commune Nyamabuye. Some forty persons from the sector of Remera, commune Mushubati, are said to have been killed and buried in a mass grave next to the house of Jean Ubarijoro at Biti, in the commune of Nyamabuye. They were all relatives or friends of Gabriel Hategekimana and his wife Suzanne. Another thirty-six persons are missing and reported to have been killed by the RPA in the sectors of Remera, Karama, Gikomero, Gatikabisi, Gifumba, Mwaka and Muhanga of the commune of Mushubati. All of these communes are located in the prefecture of Gitarama. (218)

In another case that dates from the early days of the RPA victory, Human Rights Watch/Africa investigated the killing of some sixty persons arrested at a barrier in the Goma section of the town of Butare on the night of July 27 to 28. The victims, who had previously fled to the west before the RPF advance, were en route back to their home communes in four pick-up trucks. After their arrest, they were taken to the Karubanda School for Social Workers, where they were executed. Among the victims were eighteen members of the family of Nkiko Nsengimana, a prominent member of civil society and opponent of the former Rwandan government. Their murder appears to have been part of the generalized violence directed against passers-by rather than a deliberate attack meant to injure and intimidate a politically important leader. (219)

Two more recent massacres by the forces of the new government resulted apparently from efforts to extend control over regions where their authority had been previously unacknowledged. On October 25, RPA soldiers killed more than thirty-five persons in the sector of Gicaranga, commune of Gisovu, prefecture of Kibuye. This region, first controlled by French troops during Operation Tourquoise, was subsequently supervised by UNAMIR soldiers who had left the day before the killings. The UNAMIR soldiers, alerted to the massacre, returned to find the bodies, one in a house, the others scattered in a tea field. Apparently others had already been buried. The prefect of Kibuye, Lt. Col. Turagara, admitted that RPA troops were responsible for the killings but sought to justify their actions by saying that the local people had killed one of their soldiers. (220)

In a similar incident, RPA soldiers killed nine people and wounded thirteen others in a market place at Musebeya, Gikongoro prefecture, on November 11. They say they shot in self-defense after their patrol of ten soldiers was attacked (221)

even though it is now the rainy season and often rains during the night. The World Food Program provides corn meal and beans to the prisoners once a day, since the government has no money to buy food. Sanitary conditions are deplorable and medical attention, provided by the International Committee of the Red Cross, inadequate. Between two and seven prisoners die each day at Kigali prison, most of them from dysentery. There are no ambulances to take the most seriously ill to the hospital. Until recently, there were no vehicles to transport the dead to the public cemetery and prisoners who had died were being buried on the prison grounds. (81) (221)

Few prisoners in these jails showed evidence of recent torture or beatings, although several at Butare prison claimed that prisoners had been beaten there following an attempted escape. When Human Rights Watch/Africa visited the prison in late October, one prisoner showed a deep gash on the leg that had been inflicted that day.

Miserable though conditions are in the Kigali jail, one prisoner said it was "like paradise" compared to the place where he had been detained prior to his transfer to the official prison. As many as 5,000 persons are detained in other facilities: lock-ups at communal offices, jails at military camps, private houses, latrines, and even shipping containers. Human Rights Watch/Africa questioned two witnesses now in Kigali prison who had been transferred from a shipping container on the outskirts of the city. They reported that thirty-eight persons had been confined in the container for a month and a half. During that period three had died. From all accounts collected by Human Rights Watch/Africa, beatings and torture are frequent in these facilities which are not supervised by the Ministry of Justice nor visited by the International Committee of the Red Cross. (223)

Human Rights Watch/Africa also took testimony concerning the arrest of several men by RPA soldiers in the prefecture of Gitarama. They were detained first in a residence occupied by the soldiers and then in the jail at the military camp in the town of Gitarama. They displayed clear signs of having been beaten during their detention. They reported that six soldiers of the former government army and about eighty civilians were being detained at the military camp.

In a small number of cases, RPA soldiers have released persons detained by civilian authorities, without having obtained their consent. But in general the problem is the opposite: detained persons vegetate in jail with no immediate prospect of the investigations or trials that would result in their release if they were found innocent. Some ten detainees were released from Butare prison after RPA soldiers, properly invested with the authority of court officials, investigated and dismissed the charges against them. Another forty were released from Kigali prison in early October by the judge Gracien Ruhorahoza, but most of them were detained again by RPA soldiers. The judge himself, President of the Tribunal de Premiere Instance in Kigali, was detained by RPA soldiers on the night of October 5, 1994, and is believed to be held with charge in Kami military camp. Human Rights Watch believes him to be a prisoner of conscience, detained solely for the non-violent exercise of his freedom of conscience and expression, and is calling for his immediate and unconditional release. (224)

Rwandan authorities, including the President of the Republic, Pasteur Bizimungu, and the Minister of Justice, Alphonse-Marie Nkubito, have appealed for the assistance of judges and prosecutors from other countries to begin the enormous task of investigating and prosecuting the persons charged with genocide. After months of delay, it appears that such help may finally be forthcoming.

The Kigali prosecutor has issued warrants for the arrest of a number of persons accused of having played a major role in the genocide. Two of these persons are now in Zaire, two in Belgium and one in Kenya.

DISAPPEARANCES AND SUMMARY EXECUTIONS

In all communities visited by Human Rights Watch/Africa in the northwest, central, west, south and southeast of Rwanda, witnesses reported that persons accused of having played important roles in the genocide have been taken away by RPA soldiers. Among the more recent cases reported to Human Rights Watch/Africa was the arrest of Aphrodis Mugambira, a well-known businessman from Kibuye, who was removed from the Hotel Kiyovu in Kigali on October 23. In another case, seventeen persons were taken during the night of October 26, 1994, all from the sector Kimegeri of Mukingi commune, in the prefecture of Gitarama. They were reportedly detained in the lock-up of the commune and in

a house occupied by RPA soldiers behind the office of the commune. One of the seventeen, a man named Leonidas Hategekimana, was so badly beaten that he died the next day. During the night of October 29, another four persons were arrested from the same sector, and the day after that a teacher named Marie Therese Iyamurenye, wife of a man detained in the original group of seventeen, was also arrested by three RPA soldiers and imprisoned at the commune.

According to a UNAMIR officer, three RPA soldiers shot four prisoners whom they were transferring from the commune of Gisovu to the prefectural center of Kibuye on October 18. The RPA soldiers said the prisoners had tried to escape, but all were apparently shot in the head which, if true, makes it unlikely that they were shot while fleeing.

Many of the persons taken away by soldiers of the RPA have more education or more property than most of their neighbors. A substantial number are or were employed by the state or by some international agency. They are people of standing and their disappearance or killing has significant impact on their communities. One notable example is Judge Ruhorahoza, mentioned above. Given that the genocide was directed from the top down, it is not surprising that persons of local importance are among the first accused of having played a leading role in the killing. But the removal of such persons has generated fear that this is more a campaign to eliminate leaders who might cause problems for the new authorities than an effort to bring those responsible for the genocide to justice. The government has failed to notify families of detainees of their whereabouts, in part because it has no adequate means of registering and tracking even those jailed in official prisons. There is still less likelihood that authorities will keep track of those detained in unofficial facilities. In the current atmosphere of fear and tension, families and friends of the disappeared usually assume that they have been executed. In fact, substantial numbers of the disappeared may be alive in jails or irregular detention sites.

The case of Antoine Sibomana, the former burgomaster of Mbazi commune, in the southern prefecture of Butare illustrates this pattern. Sibomana was arrested by the RPA on September 10 and was widely rumored to have been killed. Three days before, he had returned from a displaced persons' camp in the neighboring prefecture of Gikongoro, bringing some four hundred of the people of his commune along with him. Sibomana, a graduate in anthropology from Laval University in Canada, was widely acknowledged to have played an honorable role in attempting to limit the genocide in Mbazi. He had protected many Tutsi, as well as such others as the children of the human rights activist Monique Mujawamariya. Assured by the authorities that his innocence was recognized, he had returned home expecting to continue his work as burgomaster. News of his arrest soon after spread quickly and Human Rights Watch/Africa was notified that he had been executed. In fact, he was imprisoned in Butare jail, where he is still awaiting trial. He is ill, apparently from complications of severe diabetes, but has received medical attention and has been transported to the local hospital where he was treated by an Italian physician. When visited by Human Rights Watch/Africa, Sibomana affirmed his innocence but added that he bore no resentment to the authorities who had arrested him. He understood how they might have to treat all former officials with suspicion until given the time and means to investigate their actual behavior. He hopes only for a speedy trial to clear his name. Human Rights Watch believes his detention to have been arbitrary. In the absence of formal charges or evidence that he has committed any crime, Human Rights Watch is calling for his immediate release as a prisoner of conscience, detained solely for the exercise of his fundamental human rights.

THE QUESTION OF PROPERTY

The new government quickly recognized the primacy of the rights of current property owners. But an influx of more than three hundred thousand refugees, most of whom had been living in exile since the earlier Tutsi exodus of the 1960's, has made government policy virtually unenforceable. The new arrivals have occupied apparently vacant property, residential, commercial and agricultural, in various parts of the country. The problem is most critical in Kigali, where more than half the property is apparently occupied by squatters. Original owners who return and seek to re-occupy their holdings rarely succeed without serious difficulty. The government has established a commission to resolve property disputes but, according to Minister of the Interior Seth Sendashonga, only about 30 per cent of its decisions have been complied with. Human Rights Watch/Africa documented a number of cases where property owners were threatened, attacked, or falsely accused when they attempted to repossess their property. The majority of such victims are Hutu, but cases involving Tutsi victims were also reported to Human Rights Watch/Africa. In such cases, the initial dispute over property rights may lead to more serious violations as squatters enlist RPA soldiers to "arrest" or simply kill troublesome

urgent d'équilibrer ces informations et de montrer un aspect dont les mass media, étrangers surtout, ne parlent jamais : les victimes civiles de ces attaques et infiltrations.

Je voudrais donc lancer une enquête sérieuse dans les zones de combat, sur les victimes civiles. Je ne puis évidemment rien faire sans votre aide, vous qui êtes resté(e)s sur place depuis le début des événements.

(Suivent les indications pratiques)

... Cette enquête, présentez-la comme inspirée par le souci de la paroisse de connaître les familles atteintes dans un de leurs membres. D'ailleurs, il est évident que cette liste sera très utile, une fois la guerre terminée, afin d'aider les victimes à obtenir une aide ou une indemnité..."

Kigali, le 4 septembre 1991

RESULTATS DE L'ENQUETE

Cette enquête a été faite dans le cadre des paroisses catholiques du nord du pays : diocèses de Byumba et de Ruhengeri. Les réponses ont été envoyées à des dates différentes, certaines, comme demandé, avant le 15 octobre 1991, les dernières en décembre 1991.

Ceci explique que la liste donnée ici est loin d'être complète et exhaustive. Pour certaines communes (ex : Kiyombe et Muvumba), de nombreuses données complémentaires ont été données pour chaque mort relevé. Pour d'autres (ex : commune de Mukarange), il y a de grandes lacunes. Cela dépendait des informateurs et du temps pris pour faire l'enquête.

Depuis lors, bien que la liste des morts n'ait fait qu'augmenter, celle qui suit n'a pu être complétée. Ceci est dû au fait que la plupart des gens de ces communes ont dû fuir leur domicile, et qu'actuellement, vu leur dispersion dans les divers camps de personnes déplacées, les informations risquent d'être fort lacunaires.

Dernières remarques : dans la liste ci-jointe, certains renseignements sont parfois approximatifs (ex : les dates); la liste ne différencie pas toujours les noms des personnes tuées par le FPR et par l'armée rwandaise (la grande majorité, bien sûr, sont des victimes des attaques du FPR-Inkotanyi); les noms sont classés par ordre alphabétique, par préfecture, par commune et par secteur.

C. KABWENDE

750. BAKUNDINKA	1	Kabwende	Ruhango I	15/03/1991
751. BUDUNDI Simon	53	Kabwende	Kansoro	13/04/1991
752. NSABIMANA Selemani	6	Kabwende	Ruhango I	23/02/1991
753. NYIHANZAMASO	22	Kabwende	Kansoro	200/5/1991

D. KAGANO

754. BIGATI	65	Kagano	Rukaranka	23/01/1991
755. GAHILIKO Elias	50	Kagano	Kabari	25/02/1991
756. MUGEMANYI	60	Kagano	Maho	23/01/1991
757. MUNYAKABUGA Jean	34	Kagano	Nyamiyaga	05/08/1991
758. MUNYANGORORE	15	Kagano	Rukaranka	23/01/1991
759. NKUNDIBIRA Léonard	35	Kagano	Kabari	22/02/1991
760. NYIRABANZI	35	Kagano	Nyamiyaga	26/01/1991
761. SENZIRA Justin	45	Kagano	Rukaranka	23/01/1991
762. SEZIKEYE J.Dam.	28	Kagano	Kabari	23/01/1991

E. MUSANZE

763. HAGUMA Simon	19	Musanze	Kanganwa	24/07/1991
764. KAMAYUBONYE	34	Musanze	Cyanturo	22/05/1991

F. NYABITSINDE

765. MUKAMIBUNGO	28	Nyabitsinde	Karandaryi	25/03/1991
766. NGIRABAKUNZI	16	Nyabitsinde	Rwamikore	28/07/1991
767. NYIRAMBWIRA	25	Nyabitsinde	Karandaryi	15/03/1991

G. NYANGE

768. NDAYAMBAJE	16	Nyange	Gahama	05/02/1991
769. NSHIMIYIMANA	4 mois	Nyange	Kibingo	/05/1991
770. SINAMENYE	45	Nyange		05/02/1991

N.B. Nous avons aussi une liste de 16 personnes portées disparues

11. COMMUNE DE NKUMBA (nombre de tués : 20)

A. GAHUNGA

771. bébé sans nom		Gahunga	Gasagara	02/02/1991
772. BIBUTSA	28	Gahunga	Gasagara	22/01/1991
773. MPERWANZI	55	Gahunga	Gasagara	04/02/1991
774. MUGOROZI	45	Gahunga	Kabindi	03/02/1991
775. NDIMUBANZI	32	Gahunga	Gasagara	04/02/1991
776. NSEKANABO Ignace	41	Gahunga	Kidahama	02/04/1991

B. GATETE

777. HAGUMIMANA	9	Gatete	Kanaba	02/02/1991
778. NDAHAYO	30	Gatete	Rusi	07/02/1991
779. NZABONIMPA	30	Gatete	Kanaba	02/02/1991
780. SAFARI Jean	54	Gatete	Nyagasozi	03/02/1991

C. KABAYA

781. KAYIHURA Cyprien	58	Kabaya	Rwasa	04/10/1991
-----------------------	----	--------	-------	------------

D. MAYA

782. CYUMWERU	37	Maya	Karangara	/02/1991
783. MAKUTA	51	Maya	Karangara	/02/1991
784. NYAMURAMBA	50	Maya	Kamarume	

E. MUSANZU

785. AYIGIHUGU	46	Musanzu	Nyangwe	02/06/1991
786. NTIRIBABARIRA	36	Musanzu	Nyangwe	03/02/1991
787. NYIRANKUMI	5	Musanzu	Nyangwe	03/02/1991
788. SEBIKARI	2	Musanzu	Nyangwe	03/02/1991

F. RUHONDO

789. KIBANDAMA	36	Ruhondo	Mutago	26/03/1991
790. MUNYAKARAGWE Ch.	23	Ruhondo	Mutago	18/09/1991

N.B. Nous avons aussi une liste de 3 personnes portées disparues.

LES MILITAIRES DU F.P.R. DÉGUISÉS EN F.A.R. AVEC L'INSIGNE DU PORTRAIT DE HABYARIMANA SUR LA POITRINE

(18)

Ma famille et certains voisins tutsis et hutus pourchassés par les miliciens et les militaires sont débusqués par les militaires du F.P.R. déguisés en F.A.R. Ils paniquent, commencent à chercher de l'argent pour les amadouer. Les pourparlers commencent. Les militaires du F.P.R. refusent l'argent et demandent aux hommes pourquoi ils n'ont pas tué les tutsis, alors tous pour se sauver diront qu'ils en ont tués. Tout le groupe sera décimé, même les quelques tutsis qui y étaient ne seront pas épargnés. Des femmes y seront abattues, mon frère, mon neveu, le mari de ma soeur, trois cousins tutsis seront tués à coup de gourdin devant mes soeurs.

Un militaire du F.P.R. convaincu que mes soeurs sont des tutsis qui veulent se faire passer pour des hutus à cause du déguisement des F.P.R. en F.A.R. leur conseille: "Il n'y a plus de F.A.R. derrière nous. Dites aux militaires que vous rencontrerez dites que vous êtes des tutsis. Les hutus du F.P.R. sont peu nombreux et n'ont rien à dire". Le conseil portera ses fruits, ils ont pu regagner la maison. Ma soeur aînée va chercher mes parents pour leur prodiguer les conseils qu'elle a reçus du militaire du F.P.R. Mon père a retrouvé ma mère après deux jours de recherche, ils ont élu domicile dans un buisson. Ma mère ne peut plus marcher, mon père attend avec elle, un voisin véhiculé alerté par ma soeur les y rejoindra pour les déposer chez mon autre soeur qui habite à Gikongoro. Ce choix est conditionné par le fait que le domicile familial a été démoli, pillé jusqu'à la natte. En allant chez ma

L'ARMÉE OMNIPRÉSENTE À BUTARE

Pour un pays libéré, le Rwanda manifeste une forte présence de militaires armés dans la ville et les campagnes. Les militaires sont présents sur tout ce qui roule. Quatre véhicules sur cinq ce sont les militaires qui les conduisent. Ils ont presque tous les motos et dans les collines, ils sont présents même à vélo, solitaires ou par couples avec leurs fusils et leurs chargeurs. Les soldats sont brutaux et manquent de courtoisie. Les officiers sont très corrects et se disent désolés par les manquements de leurs hommes de troupe qu'ils ne nient pas.

UNE POPULATION TERRORISÉE

À Butare, dans les rues, en regardant les visages seulement tu peux sans erreur trier les hutus des tutsis. Les hutus sont soucieux, hagards, visiblement traqués. Pourtant même le Président de la République, le Premier Ministre et les autres autorités qui ont prononcé des discours le 03.09.94 lors de leur visite à Butare, ont reconnu que les butariens ont résisté à l'invitation des organisateurs du génocide jusqu'à ce qu'ils fassent appel aux militaires et autres miliciens du Nord, qui, aidés par les mauvais garçons des collines sont parvenus à accomplir leurs forfaits.

Les premières dates de juillet c'est à dire du 1er au 15 juillet, Butare a connu des tueries systématiques sur les collines, par les soldats du F.P.R. Dans les communes Rusatira, Kigembe, Gishamvu, les militaires du F.P.R. conviaient les paysans à des réunions qu'ils pouvaient

ajourner jusqu'à trois ou quatre fois afin d'ameuter des foules plus grandes. Quand la masse paraissait satisfaisante, les militaires tiraient dedans et personne n'échappait. Dans ces communes, des charniers existent encore en plein air. Les autorités du F.P.R. disent que ce sont les victimes du génocide. Pourtant on retrouve de rares témoins surtout des femmes et des jeunes qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les meetings populaires. D'ordinaire, c'est suffisant quand les hommes y assistent, ils ramènent les ordres donnés ou les nouvelles. Les victimes de ce génocide nouvelle formule sont pour la plupart des hutus innocents qui ne se reprochent rien, recherchés par les hutus extrémistes qui leur reprochent leur manque d'ardeur dans l'extermination des tutsis. Certains militaires de F.P.R. les malmènent tout simplement parce qu'ils sont hutus.

(17)

Ces modérés qui sont pourchassés maintenant sur les collines par les militaires du F.P.R., ne peuvent même pas fuir pour rejoindre les extrémistes à l'intérieur du pays, ils redoutent l'accueil des extrémistes qui les considèrent comme des traîtres. C'est pourquoi, la faim ou la maladie les font sortir de leurs tanières mais dans la rue on voit bien qu'ils sont désespérés.

LE CAS D'UN JEUNE EXPERT COMPTABLE

Après sa licence en comptabilité, il a été engagé dans une grosse boîte Rwandaise. Son patron direct est un Mushiru, un parent du président Habyarimana. Il imposera à ce jeune comptable des transactions pas très réglementaires qu'il sera seul à payer pendant que lui, le patron,

jouira de l'argent. Notre jeune comptable fera de la prison et à la sortie, il adhèrera à un parti d'opposition tout en soutenant financièrement le F.P.R. Il avait hâte que l'un ou l'autre vienne à bout du régime corrompu qui lui a volé quelques années de sa jeunesse.

Quand viendra la folie du mois d'Avril, sa famille payera un lourd tribut. Son frère, jeune commerçant prospère qui a fait des recrutements militaires et des cotisations pour le F.P.R. sera tué le 07.04.94 avec sa femme et ses enfants. Eux qui étaient confiants sur leur colline natale ne suivront pas les fuyards à l'approche du F.P.R. Les premiers soldats du F.P.R. qui les rejoindront les aideront à regagner une zone à moindre risque. En chemin ces soldats violeront sa belle soeur presque sous ses yeux. Sa femme, la soeur de la victime qui est tutsi empêchera son mari de réagir. Elle lui dira que s'ils ne la tuent pas, elle l'aidera à oublier. La fille meurtrie ne sera pas tuée mais elle sera désabusée car violée par les militaires de l'armée gouvernementale auparavant, elle ne comprendra jamais comment les militaires du F.P.R. peuvent aussi faire comme les autres.

ILS TUENT AUSSI

Pendant que les militaires du F.P.R. mettaient les civils à l'abri, c'était le 03.07.94, quelques hutus ont été tués. Le père, la mère, la tante et le mari de notre jeune comptable seront tués cette nuit là. Accablé, inquiet, il se rend compte que le mouvement qu'il a financièrement soutenu et dans lequel les membres de sa famille se battent, vient de tuer ses parents. Désabusé, il commence à organiser les siens, à les

loger séparément pour tenter de voir si en divisant la famille il peut y avoir des survivants. Désormais son frère ingénieur en électricité ne vit plus avec lui. Le 09.07.94, les militaires du F.P.R. ramassent tous les hommes valides pour les amener dans les camps militaires de Butare pour charger les armes et les munitions que les F.A.R. ont abandonnées. Ces armes et ces munitions sont piégées, plusieurs des civils qui sont arrivés avec notre jeune ami mourront sur place de ces pièges. Lui-même recevra une blessure bien grave, il n'en mourra pas. De Butare, le F.P.R. ira le faire soigner à Rwamagana au Sud-Est du pays. Guéri, il retrouvera les siens où il les avait laissés. Pendant l'explosion des pièges, un officier du F.P.R. est arrivé, il a grondé ses militaires avec beaucoup de colère en leur disant que c'est de l'assassinat qu'ils viennent de commettre, que jamais les civils ne doivent être employés dans des endroits à si haut risque. Cela a rassuré notre ami et ça n'a plus recommencé.

LE 29.07.94: LE DÉSESPOIR SANS NOM

Ils avaient regagné leur domicile. Un mois plus tôt son frère l'électricien avait été engagé par l'UNICEF avec un salaire confortable. L'espoir revenait doucement, la douleur des parents mal enterrés devenait moins oppressante, on planifiait l'avenir. Le jeune électricien avait été professeur de physique dans une école secondaire privée. Dans son voisinage, il y a une fille qui était son élève. La fille, qui n'était pas très forte, avait presque toujours des échecs en électricité et en physique. Elle est actuellement la petite amie d'un militaire du F.P.R. et elle a voulu se venger du professeur qu'elle rend responsable

33

Rwandais. Certains veulent tuer, ou faire tuer pour se venger, d'autres parce qu'ils sont habitués à voir les morts et que la vie ne leur dit plus rien. Les pires sont ceux qui tuent par cupidité, pour jouir des biens de leurs victimes. Désespérés, les paisibles paysans qui habitaient l'Est du pays et qui ont été entraînés par des mauvaises autorités à s'exiler tentent de revenir chez eux. Les réfugiés tutsis revenus des pays voisins les pourchassent, les tuent et carrément les repoussent jusqu'à la frontière du Rwanda avec le Burundi ou avec la Tanzanie. Ces nouveaux maîtres ne cachent pas leurs comportements. Ils les justifient: *"ces hutus reviendront au Rwanda après avoir passé autant de temps que les tutsis ont passé à l'extérieur"*. D'ailleurs, ils devront prouver qu'ils sont dignes d'y revenir. Quand on leur demande d'être plus explicites, ils disent que: *"qui aime son pays doit le prouver en versant son sang pour lui"*.

DES TRACES DE BONNE FOI

34

Dans la prison de Kibungo, il y a plus de 20 soldats du Front Patriotique Rwandais emprisonnés pour des violations des droits humains qu'ils ont commis. C'est pour la plupart des actes de vengeances qui ont entraîné la mort de plusieurs personnes. Les responsables du F.P.R. sont formels. Ils disent qu'ils arrêteront tout militaire qui lèse les droits du citoyen. On dit qu'il y a même un Major emprisonné pour avoir ordonné à ses hommes de tirer dans une foule de hutus qu'il avait pris soin de rassembler en leur disant qu'il y a une réunion populaire pour prendre contact avec les nouvelles autorités.

sommaires, mais quand notre confrère en est la victime, personne ne lève le petit doigt pour que justice lui soit rendue. Un collègue est mort en silence, c'est indigne et ça n'encouragera pas l'engagement de ceux qui en seront informés.

LISTE DE CEUX QUI COMME LUI SONT MORTS À BYUMBA, TU
PAR LES MILITAIRES DU F.P.R. DU 1ER AU 09.05.94
 E

Ndagijimana Rubin

Cangacanga Alphonse et Famille

Munyambuga Jérôme

Bideri Jérôme

Sayinzogá Thélesphore

Mbakanyi Eliabou et Famille

Kayinamura Grégoire et sa fille

Cylidio agent P.N.U.D.

Frodouard Bemeriki et Famille

Norbert Muhaturukundo

Bitsinda Charles et Famille

Mbabajende Charles

Manassé Nyamwasa et Famille

David Ayisi, Étudiant

Rutayisire Jean Baptiste

Félix Nzabahimana

Sabukuru Pascal

Ruremesha

Nshogoza et Famille ..

Mwongereza Yosiya et Famille

Dr Rugemancuro Éliabou et Famille

Mugenzi Venuste

Rugambage Viateur

Habimana Fidèle

Murangwa

Rubayita

Les O.N.G. qui se réunissaient à Byumba ont fait des déclarations qui ont été diffusées dans le monde. Aucun mot n'a été dit sur ces disparitions ou plutôt ces assassinats.

PROTESTATION VITE ÉTOUFFÉE

Un membre de A.D.L. le Dr. Mberabahizi Jean Baptiste, hutu, leader du parti politique socialiste du Rwanda P.S.R. a publiquement protesté en demandant la raison de tous ces morts sans jugement. Il lui a été conseillé de se calmer. Il a été le seul à s'indigner sur ces agissements. Les autres hutus étaient terrorisés, certains avaient fait le cachot. À mo. avis comme nous l'avons fait, nous les activistes hutus en affrontant le régime des hutus pour défendre les tutsis pendant ces dernières quatres années, les tutsis auraient dû rassurer et défendre les hutus contre les soldats du F.P.R. qui sont pour la plupart des tutsis. Surtout un collègue aurait dû être réhabilité au lieu d'accréditer le prétexte avancé par les militaires du F.P.R.

38

LE BUGESERA

Au centre du pays, la région du Bugesera touche à la frontière Burundaise. C'est une région historique et vulnérable. Inhabitée dans les années 1959, on y déportait les tutsis rescapés de la révolution sanglante de 1959. Région très chaude, fertile en mouches tsé-tsé, en serpents venimeux, beaucoup de tutsis y périrent. Les survivants ont rendu la région habitable grâce à l'appui de l'Eglise catholique surtout. La terre y est encore vierge, donc fertile. Au nord du pays, on se bouscule et les jeunes viennent spontanément chercher des terres au Bugesera. Ces derniers sont réceptifs aux idéaux des miliciens tueurs et à chaque période de trouble au Rwanda, Bugesera sera très meurtrie à cause de sa concentration de tutsis, cibles de toutes sortes de tueurs depuis plus de 30 ans épisodiquement.

IL FAUT EN FINIR

Ceux qui ont programmé et exécuté le génocide avaient décidé d'en finir avec les tutsis du Bugesera. Ils ont entraîné militairement beaucoup de miliciens locaux et en plus, ils ont déversé dans la région beaucoup de miliciens du Nord, des militaires de la garde présidentielle et des paras du camp Mukamira au Nord du pays. Depuis le début du mois d'avril, ils sont restés dans la région jusqu'à l'arrivée du F.P.R. en juin. Tout le long des routes du Bugesera, on remarque les abris construits hâtivement avec des tôles.

NTARAMA

Dans l'église de Ntarama et dans deux bâtiments alentours, les cadavres sont encore là. L'horreur qui s'offre à vos yeux nous anéantit avant de vous amener à vous poser des questions. Qu'est-il arrivé aux Rwandais pour qu'ils en arrivent là? Comment Dieu tout bon et tout puissant a-t-il permis cela dans sa maison? Le désespoir des rescapés et la honte que cela inspire ce sont les sentiments qu'on rencontre sur les visages de quelques rares habitants de la région de Ntarama.

DIEU EST MORT À NYAMATA ET IL EST ENTERRE DERRIERE L'EGLISE

L'Eglise de Nyamata est vide mais ses murs sont éclaboussés de sang des victimes qui y ont été massacrées. À l'autel la grande croix est là avec un Christ qui semble se demander pourquoi sa douleur et sa mort si ça n'a même pas empêché les humains de faire subir à leurs semblables d'autres calvaires? Un ami canadien qui aime répéter "*grâce à Dieu je suis hâtée*" m'a dit "*Dieu il ne faut plus le chercher il est mort à Nyamata*". Quand nous avons découvert derrière l'Eglise en face de l'orphelinat tenu avant par des italiens une grande fosse de laquelle s'échappent certains ossements humains et des habits, il m'est apparu que c'est vraiment là dedans qu'on avait entereré le Dieu qui est mort à Nyamata.

VISITE À LA PRISON DE KIGALI

Le 09.09.94, quand nous nous sommes rendus à la prison de Kigali, j'ai cru faire un cauchemar.

Officiellement, la prison de Kigali est sous la direction civile. Le procureur de la république y a son bureau. Le directeur, très gentil, nous permet de visiter et de filmer après avoir vérifié nos autorisations. Il nous fait dresser une liste de douze personnes qui d'après les dossiers ont reconnu leurs forfaits. Le militaire chargé de la surveillance de la porte d'entrée de la prison refuse l'autorisation délivrée par le directeur. Il me dit: "ces civils là, ils grattent le papier, le reste c'est l'affaire des militaires". J'appelle le procureur à la rescousse, mais en vain. Discrètement, le procureur retourne dans son bureau pour éviter de se ridiculiser. Alors, judicieusement, j'ai conclu des marchés de dupe avec lui et nous avons pu avoir nos témoins.

LA PORTE DE L'ENFER S'OUVRE

Il n'y a plus de vivres. D'habitude, on donne 100g de pâtes de maïs mais ce jour là, il n'y en avait plus. En entrant, on voit tout de suite que ces gens ne mangent pas assez. Ils ont la peau frippée des vieillards, surtout un enfant de 12 ans emprisonné avec les adultes et il n'est pas le seul. Dans la prison de Kigali, il y a plusieurs mineurs. Ils approchent tout de suite de la caméra pour raconter leur misère. Plus d'une dizaine ont été torturés, battus. On peut voir des plaies fraîches et surtout des traces de fil de fer qui ont tailladé les muscles des bras.

Un d'eux a perdu l'usage des avant-bras tellement les cordes lui sont entrées dans la chair. Un jeune homme a reçu une balle dans la cheville. Il a dû être amputé. C'est le cauchemar la visite dans la prison de Kigali.

ILS PLAIDENT TOUS NON-COUPABLES

Ils ont effectivement été torturés et pour cela même, ceux qui ont fait des aveux sont reniés par les autres, car selon eux, ils ont avoué sous la torture après avoir constaté que ceux qui avouaient étaient tranquilles pendant que ceux qui continuaient à nier étaient battus jusqu'à mort.

LES FEMMES TUEURS

Elles sont nombreuses à avoir été arrêtées. Elles nient toutes, même Mama Aline qui a été plusieurs fois en prison pour des attentats à la grenade. Elle m'a moi-même attirée dans un guet-apens que j'ai évité de justesse mais sachant que je sais, cela ne l'a pas empêchée de me prouver son innocence même pour les affaires antérieures. Les enquêteurs auront du pain sur la planche surtout s'ils veulent vraiment des procès justes.

Le FPR connaît très bien l'histoire du pays. Il est étonnant que certains Hutu, extrémistes en 1972-1973 "dits modérés" aujourd'hui et ayant orchestré les événements anti-tutsi de 1972 et 1973 tels Messieurs Alexis Kanyarengwe, Pasteur Bizimungu, Aloys Nsekalije, le Dr Zilimwabagabo - Karakara - et bien d'autres, se retrouvent aujourd'hui dans les rangs du FPR défenseur des Tutsi. Il est aussi significatif que la source citée, LE SOIR, ne signale pas d'événements anti-tutsi de 1974 à octobre 1990.

Pour plusieurs Rwandais cette alliance FPR - extrémistes Hutu, - est des plus étonnantes et il serait utile de connaître leur rôle dans le recrutement des membres Hutu de la jeunesse du FPR infiltrés dans les jeunesses des Partis MRND et MDR-tendance Twagiramungu et quel a été leur rôle ainsi que celui de leurs partisans militaires ou civils dans les massacres que nous venons de connaître.

2. Les responsabilités des meurtres et des massacres avant le 6 avril

Comme il a été dit plus haut, les ressortissants de la préfecture de Byumba ont vécu depuis octobre 1990 des situations spécifiques d'un conflit intense et long. Une personne de Byumba, rencontrée à Bukavu ne dénombre actuellement que 5 membres de sa famille - famille non nucléaire - d'environ 80 personnes avant octobre 1990. Il est clair que pour lui et plusieurs rwandais, le FPR doit être tenu pour responsable des massacres des populations à Byumba et à Ruhengeri et des groupes de personnes, massacres réalisés avant le 6 avril 1994. Le FPR doit être aussi responsable d'avoir tenu pendant 3 ans des groupes de personnes, femmes, enfants et familles entières dans des camps où la survie n'était pas possible entraînant ainsi leur disparition.

3. Les responsabilités dans les massacres d'intellectuels et de politiciens Hutu.

Dès la reprise des combats le 6 avril 1994, des familles tutsi ont été massacrées parce qu'elles étaient proches du FPR ou tout simplement parce qu'elles étaient tutsi. Les commanditaires et les auteurs de ces actions doivent être indentifiés et condamnés. Cela ne fait aucun doute et doit à chaque fois être réaffirmé.

Mais, ce qui n'a pas été dit, c'est que doivent être aussi identifiés et condamnés et surtout écartés de la gestion future du pays les commanditaires et les responsables des massacres des familles hutu parce qu'elles étaient proches d'un quelconque parti politique ou parce qu'elles étaient hutu. Ceux-là, les organismes de Droits de l'Homme n'en ont pas encore parlé et c'est pourquoi nous ne citerons ici que quelques personnes tuées avec leurs familles entre le 6 et le 9 avril 1994 par le FPR. La connaissance des ces faits commis par le FPR aurait sans aucun doute permis à la communauté internationale de décider autrement sur son appui au FPR.

1. Mr. Bariyanga Sylvestre, son épouse et ses 5 enfants tués le 7 dans leur maison à Remera.

2. Colonel en retraite Hakizimana Pontien, son épouse et ses 6 enfants, tués le 7 à Remera. Celui-ci est le frère de Monseigneur Ruzindana, Evêque de Byumba, tué par le FPR à Byimana.

3. Mme Nubaha et ses 4 enfants tués dans leur maison le 7 à Remera.

4. Mr. Munyangabe Marcel, son épouse et 2 de ses enfants tués le 7.

5. Mr. Habarushaka Claudien, ancien Préfet de Kigali, tué chez lui à Remera le 9 après la fuite de son épouse et enfants.

6. Mr. Mujyanama Théoneste, ancien Ministre de la Justice, son épouse et ses 4 enfants tués le 9 à Remera.

7. Mr. Bigaya Mathias, son épouse et ses 4 enfants tués le 9.

8. Epouse Sekagina Faustin et ses 4 enfants tués à Remera le 8.

9. Dr. Agronome Habimana Aloys, son épouse et ses 4 enfants tués à Remera, le 8.

10. Le Pharmacien Nsengimana Théodore, son épouse et ses 3 enfants tués le 9.

11. Maître Bizimana Paul, son épouse et ses 3 enfants, tués à Remera, le 8.

12. Mr. Bahigiki Emmanuel, son épouse et ses 3 enfants tués le 9 à Remera. Emmanuel a été professeur à l'Université Nationale du Rwanda et membre de conseils d'administration de plusieurs ONG. Il était Président du conseil d'administration du Centre de Formation et de Recherche Coopératives-Iwacu.

13. Epouse et 4 enfants de Mr. Munyamasoko Jean Damascène.

14. Mr. Ngendahimana Charles, frère de Gapyisi Emmanuel assassiné le 18 mai 1993. Conduit au Stade Amahoro sous la garde de la Minuar, Mr. Ngendahimana Charles a été tué après.

15. Mr. Semana Philibert Emmanuel, son épouse et ses 4 enfants, tués à Remera le 8.

16. Mr. Nteziyaremye Désiré, Ingénieur Agronome, tué à Remera le 8.

17. Mr. Mbanzarugamba Félicien, Juriste, cadre de la Bralirwa, son épouse, ses 5 enfants et 70 personnes (enfants, femmes et hommes) réfugiées chez eux pensant que la Minuar pouvait les sauver plus facilement une fois regroupés, tués à Remera le 7.

18. Mr. Gahutu Jean, cadre de la Banque Nationale du Rwanda, son épouse et 3 de ses enfants tués à Remera le 8.

Une enquête est nécessaire aussi sur les personnes enlevées par le FPR pour savoir si elles sont toujours en vie, pourquoi et dans quelles conditions elles ont été détenues.

Il est clair que la liste est plus longue. Seule une enquête pour établir les responsabilités et un jugement juste des responsables pourront permettre d'établir la confiance nécessaire à un retour des réfugiés. En tenant compte de ce qu'ils connaissent du FPR et peut être que la communauté internationale ignore, ils ont l'impression qu'on ne leur laisse aucun choix, contrairement à un message publicitaire diffusé sur les antennes de la chaîne de télévision française, TF1, au moment où le FPR s'installait à Kigali : " *aujourd'hui les Rwandais ont le choix entre les massacreurs et les autres...*" Non, le régime du FPR n'est pas un choix.

Les personnes rencontrées posent des questions sur la non diffusion des exactions commises par le FPR les premiers jours du

conflit : est-ce le fait d'avoir manqué d'informations ou est-ce parce qu'une des personnalités clés ayant conseillé les organisations des Droits de l'Homme au moment du conflit, Mr. Nkubito Alphonse qui se retrouve Ministre de la Justice dans le Gouvernement du FPR, une des parties en conflit, a filtré ou influencé les informations transmises ou les positions des ONG ou d'autres organisations avec lesquelles il a travaillé pendant la guerre ? Dans tous les cas, l'impartialité d'Amnistie Internationale et son image de neutralité sont sérieusement remis en cause. *Seule une enquête sur le rôle joué par Nkubito Alphonse dans les informations qui ont circulé ou qui n'ont pas été diffusées en Europe pourra permettre de rétablir une certaine confiance dans l'impartialité des organismes des Droits de l'Homme et dans la "Justice" du nouveau ministre de la Justice du FPR*. Le travail des observateurs des Droits de l'Homme tel que conçu dans l'état actuel des choses risque de se heurter à une barrière d'incompréhension si une enquête sérieuse n'est pas d'abord menée sur les exactions commises par le FPR et pour savoir pourquoi ses exactions n'ont pas été communiquées au public dès le début des combats.

4. La responsabilité directe du FPR dans la mort de Tutsi

Il est clair que des Tutsi ont été tué par la population, les milices, des membres de l'armée rwandaise. Mais des témoins fiables et qui peuvent être interrogés rapportent que des groupes des *interahamwe* étaient composés de Tutsi. Cette participation n'était pas forcée et ne datait pas du 6 avril 1994. Des personnes d'une grande fiabilité rapportent que des groupes *Interahamwe* ont conduit des familles Tutsi soit à l'Hôtel des 1.000 Collines, soit à la Paroisse Sainte Famille et que même ils tenaient des barrières à des endroits précis tel dans le quartier Kiyovu. Quel a été leur rôle dans les massacres et l'infiltration des lignes arrières de l'armée Rwandaise ?

Il est maintenant établi que le FPR a tiré, avec précision et d'une façon soutenue, sur des endroits qu'il savait bien abriter des groupes importants de Tutsi, l'Eglise Saint-Famille - environ 18.000 personnes dont 2/3 de Tutsi - et l'hôpital de la Croix-Rouge pour ne citer que ceux là.

Des témoins, paysans, rapportent aussi avoir assisté à des scènes où le FPR a tiré et tué des groupes de personnes rassemblées dans des Eglises. Ces témoins sont disponibles.

Le FPR a attiré des Tutsi dans des endroits ciblés. Un communiqué à la Radio *Muhabura* du FPR a invité à un certain moment

"des Tutsi qui se sentent menacés à rejoindre la maison des frères Joséphites, la Paroisse Saint André et la Paroisse Sainte Famille". C'est dire que le FPR désignait les endroits cibles. Pour plusieurs personnes rencontrées, "il fallait qu'on massacre, qu'on tue en direct, il fallait dès le début et jusqu'à la victoire finale que ce soit suffisamment médiatisé pour que l'opinion en Europe empêche vos alliés traditionnels Belges et Français d'intervenir. Vous êtes tombés dans le piège." Roger Meys.

Ces événements nous ont été rapportés par des témoins directs non liés aux massacres, mais plutôt eux-mêmes victimes des massacres des uns et des autres. Ils peuvent être consultés par les organisations professionnelles habilitées pour vérification car le retour normal au pays ne peut se réaliser que si la vérité est connue et que les responsables quels qu'ils soient sont identifiés et jugés. Toutes les responsabilités du FPR doivent être établies au même titre que celles des Forces Armées Rwandaises et des autres formations politiques.

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA ; Butare, le 19 Février 1993
CAMPUS UNIVERSITAIRE DE BUTARE
RWANDA - AFRIQUE CENTRALE.

Sa Sainteté le PAPE Jean Paul II,

Excellence Monsieur le Président
de la République Française,

Excellence Monsieur le Président des
Etas Unis d'Amérique,

Excellence Monsieur le Président
de Russie,

Excellence Monsieur le Chancelier de
la République d'Allemagne,

Excellence Monsieur le Premier
Ministre du Canada,

Excellence Monsieur le Président de
la Confédération Helvétique,

Excellence Monsieur le Premier
Ministre de la Hollande,

Excellence Monsieur le Premier
de la Grande Bretagne,

Excellence Monsieur le Premier
Ministre du Royaume de Belgique.

Excellence le Secrétaire Générale
de l'O.N.U.,

Excellence Monsieur le Président
en Exercice de l'O.U.A., Dakar

Excellence Monsieur le Président
du Parlement Européen à STRASBOURG,

Excellence Monsieur le Président des
Commissions Européennes à BRUXELLES,

Objet: Dénonciation du génocide
perpétré par le F.P.R.
au Rwanda.

Sa Sainteté le Pape,
Excellence Monsieur le Président,
Excellence Monsieur le Premier
Ministre,
Excellence Monsieur le Secrétaire
Général,

Nous, intellectuels de la ville de
Butare, Signataires de la présente,

Avons l'honneur de nous adresser à votre excellence pour vous exposer la misère que vit le peuple rwandais depuis la violation du cessez-le-feu signé le 12 juillet 1992 à ARUSHA, par les combattants du F.P.R. soutenus par le Gouvernement Ougandais, en date du 8 Février 1993.

Depuis la violation du cessez-le-feu par les combattants du FPR Inkotanyi, nous assistons avec impuissance à un génocide des milliers de civils innocents dans les Préfectures de RUHENGARI et BYUMBA dont les estimations s'élèvent à 40.200 répartis comme suit:

- RUHENGARI: KINIGI (3.000 personnes)
- KIGOMBE (. 900 personnes)
- NKUMBA (3.500 personnes)
- KIDAHO (5.000 personnes)
- DUTARO (7.000 personnes)
- CYERU (2.500 personnes)
- NYAMUGARI (2.500 personnes)

- BYUMBA: TUMBA (2.000 personnes)
- KIVUYE (1.700 personnes)
- MUVUMBA (3.000 personnes)
- CYUMBA (1.500 personnes)
- CYUNGO (900 personnes)
- KIYOMBE (700 personnes)

Sous préfecture de Ngarama 6.000 personnes.

Les victimes de ces actes de cruauté, des civils hommes, femmes et enfants sont rassemblées dans les marchés et les maisons et sont ensuite tuées à coup de grenades et/ou de fusils automatiques. Les camps des déplacés de guerre constituent actuellement les cibles privilégiées.

Dans l'accomplissement de leur plan machiavélique, les Inkotanyi appuyés par les militaires Ougandais; pillent les maisons d'habitation et les magasins; les récoltes des paysans et tous les biens sont acheminés directement vers l'Ouganda. Entre-temps, les personnes qui ne sont pas directement tuées, sont soit violées, soit enlevées pour aller ~~servir~~ servir les Inkotanyi et les militaires Ougandais opérant du côté des Inkotanyi soutenus par le Président Ougandais Y.K. Museveni. Les personnes réscapées sont poursuivies et tuées pendant leur fuite, d'autres meurent de leurs blessures, de manque de nourriture, de maladies de toutes sortes et d'intempéries.

Cette attaque vient une fois de plus compromettre le processus de négociations engagé à Arusha et confirme sûrement les visées du FPR Inkotanyi de prendre le pouvoir au Rwanda par la force en se souciant peu des droits de l'homme et des principes démocratiques.

A cet égard, nous lançons un appel de détresse pour que, Sa Sainteté le Pape, Excellence Monsieur le Président, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, vous puissiez user de vos responsabilités pour:

1. Arrêter rapidement les pertes de milliers de vies humaines et les actes de cruauté perpétrés par les Inkotanyi.
2. Amener le FPR à s'engager résolument à poursuivre le processus de négociation déjà avancé et de regagner leurs positions d'avant la violation du cessez-le-feu.
3. Forcer par tout le moyens possibles, le Président Ougandais Y. K. MUSEVENI à arrêter inconditionnellement son appui militaire et logistique aux combattants du FPR-Inkotanyi.
4. Dépecher très rapidement les forces internationales pour protéger la population désespérée.
5. Venir en aide aux milliers de personnes dépourvues de tout moyen de vivre et exposées à tout danger de mort permanent.

En comptant sur votre habituel souci de la sauvegarde de droits fondamentaux de l'être humain, nous vous prions d'agréer, Sa Sainteté le Pape, Excellence Monsieur le Président, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre très haute considération.

Les signataires (en annexe).

C.P.L.:

- Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, KIGALI;
- Monsieur le Président du C.N.D. KIGALI;
- Monsieur le Premier Ministre du Gouvernement Rwandais, KIGALI;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur Acredité au Rwanda (tous), KIGALI;
- Monsieur le Ministre Rwandais (tous), KIGALI;

Celle qui ont été massacrés par les INKOTANYI (suite).

Secteur GATHAGA (suite)

262 Nyambarama	272 Uurimana	282 Karubabira
263 Kimiboni	273 Nyamajambere	283 Njabaliye
264 Akwa	274 Nkundute	284 Nwemuzeni
265 Ingabire	275 Ruhumunza	285 Rubayiza
266 Biziabagabo	276 Npazuruzelo	286 Sebunze
267 Ntanzuruzwa	277 Hatete	287 Nzirabuku
268 Bitoki	278 Npukanyamabi	288 Nziramutima
269 Nna	279 Bahoze	289 Ntunge
270 Gasoko	280 Nanyamufura	290 Habanabakize
271 Vita	281 Nkuruzwo	291 Nandimubwaho

Secteur NYABIREHE

292 Bakirize	310 Nzirarukundo	327 Himuzwo
293 Perusi	311 Nzirandimubanzi	328 Nguha
294 Nziranzabomimpa	312 Nziranzungu	329 Natindigiri
295 Ntanzurubiko	313 Sebata	330 Sebuzwa
296 Ntanzuruzwabo	314 N ^o Kucure	331 Nzirabaturzi
297 Gatemba	315 Jeannette	332 Sebuhungu
298 Nizeyimana	316 Ndekeya	333 Gaspari
299 Nzirababimana	317 Nyezwa	334 Ntadibu
300 Ntanzwabandi	318 Fodia	335 Rasheli
301 Ntete	319 Nyanza	336 Nziranza
302 Njizeri	320 Nyekeza	337 Kababa
303 Sendegeya	321 Nzirakarata	338 Nyabakire
304 Ntabazurabo	322 Jidite	339 Nzirababwira
305 Ntanzura	323 N ^o usanzabandi	340 Niremba
306 Ndayambaye	324 Nanyandekwe	341 Hakizimana
307 Ntanzuruzwa	325 Ntchemba	342 Ntindigiri
308 Sebura	326 Jaribu	343 Nziraguzwa
309 Umuzwa	327	

Secteur SHINGIRO

344 Njendero	357 Nzirabukara	370 Rwemera
345 Ntanzabwira	358 Gaserebuka	371 Nziranzeregeze
346 Nkerabizi I	359 Ndamu	372 N ^o Ntanzubwira
347 Nkerabizi II	360 Nzirantegeye	373 Rurubi
348 Nziraguzwa	361 Nzirarukata	374 Nziranzwera
349 Hitimana	362 Hababarimana	375 Ntanzumana
350 Ntanzura	363 Nziranzali	376 Nyanza
351 Nzarambi	364 Sebibanze	377 Harera
352 Nzirankumi	365 Nziranzungu	378 Ntanzubwira
353 Hakizimana	366 Batega	379 Nzabara
354 Nzirakidderi	367 Bereziya	
355 Nzirababimana	368 Ntanzura	
356 Hababarimana	369 Sebuzwa	

407 Nungiyende
 408 Bwica
 409 Banzayandusha
 410 Selaboko
 411 Ruzindya
 412 Bizingema
 413 Nezehe
 414 Nungyamavoko I
 415 Sibanyana
 416 Karekezi
 417 Ndobite
 418 Badeshyi
 419 Habyarimana
 420 Barawigilira
 421 Nyirabutsi
 422 Buzambo
 423 Nshkerabanyi
 424 Ndagije
 425 Ndukyeze
 426 Kazimanyi
 427 Nahuku
 428 Ruhundaza
 429 Nyirabagenzi
 430 Barashyamba
 431 Nyirabashyamba
 432 Buzurwa
 433 Nshyamba
 434 Selanyata
 435 Barokano
 436 Selakanyu
 437 Nshamba
 438 Hatinano
 439 Buduwe
 440 Seurande
 441 Nkaka
 442 Gasabo
 443 Nshyamba
 444 Buzurwa
 445 Nungyamavoko II
 446 Nyirabagenzi
 447 Habimana
 448 Zekana
 449 Nshamba
 450 Nirere
 451 Nshamba
 452 Buzurwa
 453 Nyirandayamba
 454 Selubinja
 455 Nshamba
 456 Seguhunge
 457 Buzurwa
 458 Nshamba
 459 Buzurwa
 460 Nyirabagenzi
 461 Nshamba

462 Nkaka
 463 Buzurwa
 464 Serungu
 465 Gatemba
 466 Nshamba
 467 Nshamba
 468 Nshamba
 469 Nshamba
 470 Nshamba
 471 Bashe
 472 Nyirabagenzi
 473 Hakuzumunze
 474 Ruzurwamunze
 475 Bulundi
 476 Baheto
 477 Nyirabagenzi
 478 Nshamba
 479 Sebigeza
 480 Uzamukunda I
 481 Nyirabagenzi
 482 Uzamukunda II
 483 Sebigeza
 484 Barankana
 485 Rwanburande
 486 Uzamukunda
 487 Semakiriba
 488 Nshamba
 489 Mugeze
 490 Nshamba
 491 Buzurwa
 492 Nyirabagenzi
 493 Baheto
 494 Nshamba
 495 Sebigeza II
 496 Nshamba
 497 Nshamba
 498 Nyirabagenzi
 499 Senkenyeri
 500 Nshamba
 501 Nshamba
 502 Nshamba
 503 Nshamba
 504 Nshamba
 505 Nyirabagenzi I
 506 Nyirabagenzi II
 507 Nyirabagenzi III
 508 Nshamba
 509 Sebigeza
 510 Nyirabagenzi
 511 Nshamba
 512 Barankana
 513 Habyarimana
 514 Nshamba
 515 Nshamba

516 Bwibunguza
 517 Nyirabagenzi
 518 Nshamba
 519 Nyirabagenzi
 520 Buzurwa
 521 Sururumwe
 522 Karamage
 523 Ruzurwa
 524 Sebigeza
 525 Nyirabagenzi
 526 Nyirabagenzi
 527 Nshamba
 528 Nshamba
 529 Nshamba
 530 Nshamba
 531 Nshamba
 532 Sebigeza
 533 Nyirabagenzi
 534 Nyirabagenzi
 535 Buzurwa
 536 Buzurwa
 537 Nshamba
 538 Nshamba
 539 Nshamba
 540 Nshamba
 541 Buzurwa
 542 Nyirabagenzi
 543 Buzurwa
 544 Safari
 545 Buzurwa
 546 Helena
 547 Nshamba
 548 Nshamba
 549 Nshamba
 550 Beremadete
 551 Nshamba
 552 Buzurwa
 553 Akimana
 554 Ruzurwa
 555 Nshamba

PREFECTURE RUHENGERI

COMMUNE MUKINGO

100 "Liste de ceux qui ont été massacrés par les Inkotanyi dans la commune de Mukingo (Ruhengeri)" manuscrit.

Liste de ceux qui ont été massacrés par les INKOTANYI

Secteur RWINZOUU

I Cellule Rwinzovu.

- 1 Nyiramanya
- 2 Kanyarwanda
- 3 Uvumuwe
- 4 Nyiriyambonye
- 5 Basoke
- 6 Bagore
- 7 Ndalalinye
- 8 Nyiragasabano
- 9 Nyasaba
- 10 Nkinanaryo
- 11 Nyabitsinze
- 12 Nyiramabazi
- 13 Lukira
- 14 Runyereri
- 15 Nbonigaba
- 16 Twahirwa
- 17 Nyirabuhya
- 18 Ndirwa
- 19 Nyirayukundo
- 20 Nyirabakobwa
- 21 Sanyaza
- 22 Alicyada

II Cellule Gataka.

- 23 Sabugwete
- 24 Nyirandakaza
- 25 Gatarina

III Cellule Gakuku.

- 26 Ntibaganira
- 27 Kanyamahane
- 28 Ntarukirishyari
- 29 Nyirabikeri
- 30 Bavanga
- 31 Baboneye
- 32 Nburute
- 33 Nburanumwe
- 34 Nbarushimana
- 35 Gabufe
- 36 Akinduzizanye
- 37 Nsengu
- 38 Nyirababera
- 39 Nyirabayarama
- 40 Babona

IV Cellule Mikingo

- 41 Barabinyura
- 42 Nyirangoneye
- 43 Kabango
- 44 Nyiramarambo
- 45 Karuta
- 46 Namiriko
- 47 Bambara
- 48 Nyirabatware
- 49 Ndarifite
- 50 Nbereye

V Cellule Nanjari Ict II

- 51 Nyirabomim
- 52 Natilida
- 53 Kodio
- 54 Nyirabwira
- 55 Binori
- 56 Sebuzye
- 57 Nusatwe
- 58 Budama
- 59 Baramwabana
- 60 Rubunda
- 61 Nbashaki
- 62 Nwiyama
- 63 Ntukambari
- 64 Nwanzu
- 65 Namiriko
- 66 Ndagijimana
- 67 Ntabazi
- 68 Rwereka

Cellule Ruremeru.

- 69 Sebiteri

Cellule Rusambu

- 70 Rwagitete
- 71 Sebuzwa
- 72 Baruhano
- 73 Sebuzire
- 74 Nw nteze

75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

Secteur GIKORO.

- 77 Nbarushimana
- 78 Nwiyama
- 79 Nw Lunane
- 80 Hageniyaremwe
- 81 Sibiriyana
- 82 Nakozehe
- 83 Nyirahanga
- 84 Nw mariche
- 85 Nyirarwimo
- 86 Nwizigwa

- 88 Bushishira
- 89 Kanyama Tongo
- 90 Nyirakaze
- 91 Sireme
- 92 Nyirimpanga
- 93 Buzungwe
- 94 Nkuriyehe
- 95 Nwinda
- 96 Nyirabayarima
- 97 Zazizenzira

- 99 Nyirabarungwa
- 100 Nyirankuyahaga
- 101 Nwparebatenda
- 102 Nyiramugari
- 103 Kangayo
- 104 Nyiramutete
- 105 Nzagirubwazo
- 106 Rukubwana
- 107 Bagaramuzo
- 108 Nyirakubwira